

KWAME NKRUMAH UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY, KUMASI

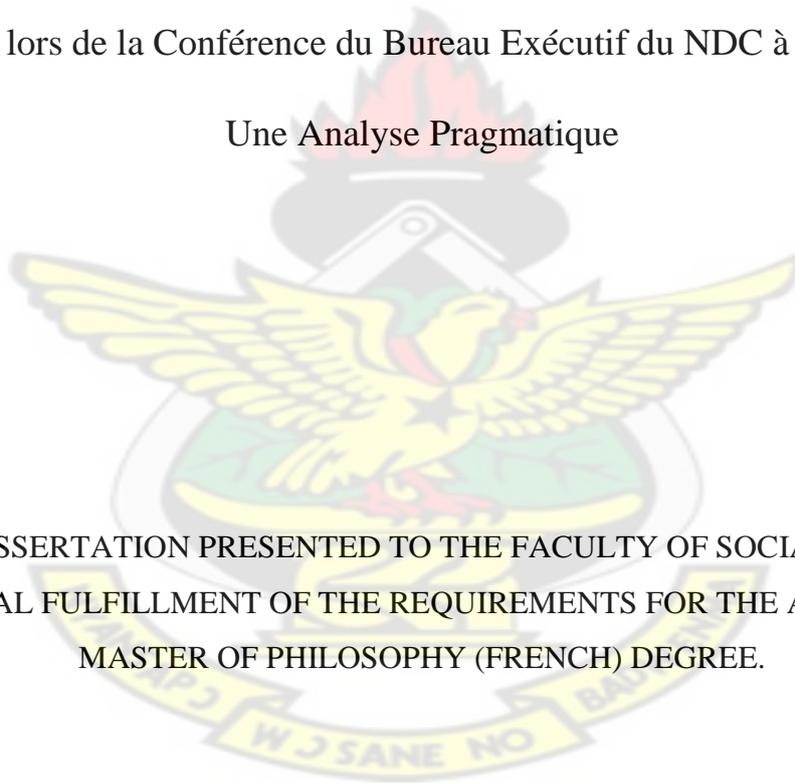
COLLEGE OF ARTS AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF MODERN LANGUAGES

KNUST

Le Discours de l'Ex-Président Jerry John Rawlings prononcé le 16 janvier  
2010 lors de la Conférence du Bureau Exécutif du NDC à Tamale:

Une Analyse Pragmatique



MPHIL DISSERTATION PRESENTED TO THE FACULTY OF SOCIAL SCIENCES  
IN PARTIAL FULFILLMENT OF THE REQUIREMENTS FOR THE AWARD OF A  
MASTER OF PHILOSOPHY (FRENCH) DEGREE.

AMPONG BERNARD (PG3469409)

July, 2011

KWAME NKRUMAH UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY, KUMASI

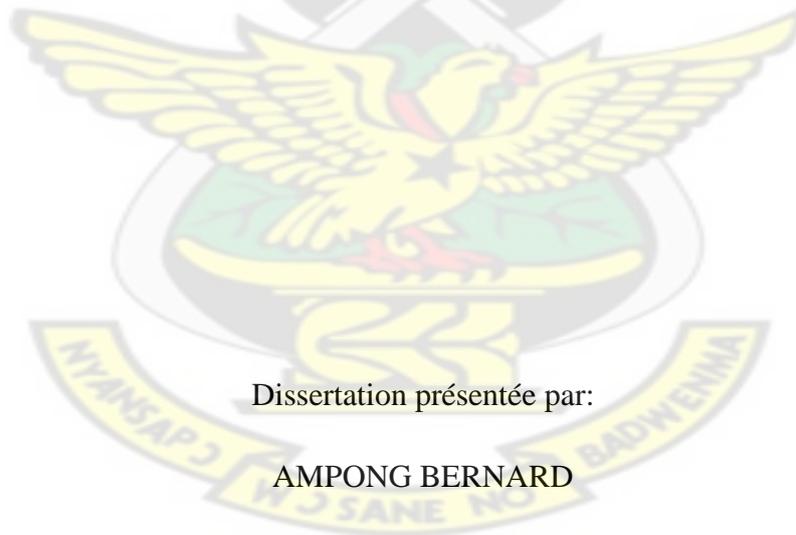
COLLEGE OF ARTS AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF MODERN LANGUAGES

KNUST

Le Discours de l'Ex-Président Jerry John Rawlings prononcé le 16 janvier  
2010 lors de la Conférence du Bureau Exécutif du NDC à Tamale:

Une Analyse Pragmatique



Dissertation présentée par:

AMPONG BERNARD

En vue de l'obtention de la maîtrise ès lettres.

Sous la direction du:

Dr. ALBERT YEGBLEMENAWO

# DÉCLARATION

I declare that I have wholly, under supervision, undertaken the study therein submitted.

.....

DATE AMPONG BERNARD  
(STUDENT)

I declare that I have supervised the student in undertaking the study submitted herein, and confirm that the student has my permission to submit it for assessment.

.....

DATE Dr. ALBERT YEGBLEMENAWO  
(SUPERVISOR)

.....

DATE Dr. LEBENE TETTEY  
(HEAD OF DEPARTMENT)

# DÉDICACE

Nous dédions cet ouvrage à notre feu Papa, Joseph Kwasi Ampong, qui nous a donné son amour paternel et apports financiers, mais malheureusement, n'a pas joui des fruits de son apport à cause de sa mort inattendue. Papa, nous t'aimons beaucoup.

# KNUST

20/07/2011

A.B

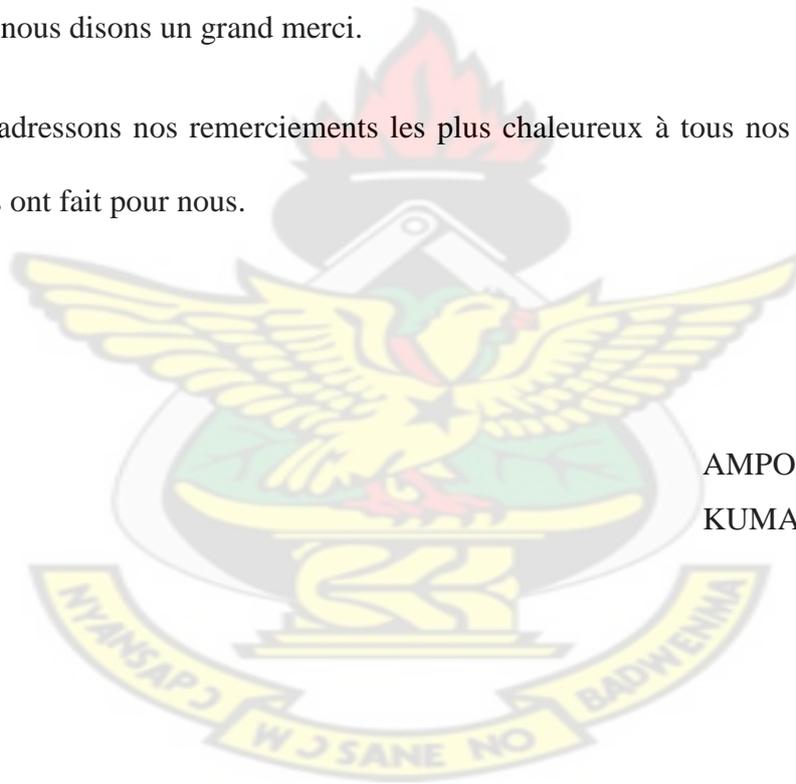


## REMERCIEMENTS

Nous aimerions exprimer ici toute notre gratitude aux organismes et personnes sans lesquels il nous serait impossible de mener à terme ce projet. En toute priorité, c'est au Dieu Tout-Puissant que nous adressons nos remerciements.

A notre directeur de recherche, le Docteur ALBERT YEGBLEMENAWO, qui, malgré ses nombreuses préoccupations, a bien voulu mettre à notre disposition sa riche bibliothèque, et qui nous a gratifié de nombreuses observations et a proposé les pistes qui sous-tendent ce mémoire, nous disons un grand merci.

Enfin, nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à tous nos chers amis pour tout ce qu'ils ont fait pour nous.



AMPONG BERNARD  
KUMASI, 20/07/2011

# TABLE DES MATIERES

DÉCLARATION.....	iii
DÉDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS.....	v
RESUME.....	ix
ABSTRACT.....	x
INTRODUCTION.....	1
0.1 Cadre général.....	1
0.2 Problématique.....	3
0.3 Objectif du travail.....	4
0.4 Justification du choix du sujet.....	4
0.5 Délimitation du champ du travail.....	5
0.6 Hypothèses de départ.....	5
0.7 Méthodologie de la recherche.....	5
0.8 Plan (Organisation du travail).....	6
CHAPITRE 1.....	7
1.0 CADRE THEORIQUE ET TRAVAUX ANTERIEURS.....	7
1.1 Introduction.....	7
1.2 Le discours : essai d'une définition.....	8
1.3 Cadre Théorique.....	11
1.3.1 L'APPROCHE ENONCIATIVE.....	12
1.3.2 L'APPROCHE COMMUNICATIONNELLE.....	13
1.3.2.1 Le schéma de Jakobson.....	14
1.3.2.1.1 La fonction expressive.....	15
1.3.2.1.2 <i>La fonction conative</i> .....	16
1.3.2.1.3 <i>La fonction phatique</i> .....	16
1.3.2.1.4 <i>La fonction métalinguistique</i> .....	17
1.3.2.1.5 <i>La fonction référentielle</i> .....	17
1.3.2.1.6 <i>La fonction poétique</i> .....	17
1.3.2.2 La compétence communicative.....	19

1.3.3 LA NOTION DE LA POLYPHONIE .....	23
1.3.4 LES MAXIMES CONVERSATIONNELLES CHEZ GRICE .....	24
1.3.5 LES ORIENTATIONS ARGUMENTATIVES .....	25
1.3.6 LES ACTES DE LANGAGE .....	26
1.3.7 LES ECHELLES ARGUMENTATIVES .....	27
1.3.8 LA STRUCTURE PRELEXICALE.....	28
1.3.9 LA NOTION D’HYPERONYME/SUPERONYME/HYPONYME .....	32
1.3.10 LA THEORIE DES MONDES POSSIBLES chez JAAKO HINTIKKA.....	33
1.3.11 LA PRESUPPOSITION ET L’INFERENCE/ LE SOUS-ENTENDU .....	35
1.3.12.2 Le présupposé de prédication.....	35
1.3.12.3 Le présupposé de position .....	36
1.3.12.4 Le présupposé morphématique.....	36
1.3.12.5 Le présupposé d’ordination sémantique .....	36
1.4 Travaux Antérieurs .....	38
<b>CHAPITRE 2 .....</b>	<b>42</b>
<b>2.0 CONSTITUTION DU CORPUS ET ANALYSES DES DONNEES.....</b>	<b>42</b>
2.1 CONSTITUTION DU CORPUS .....	42
2.2 ANALYSES DES DONNEES .....	47
2.2.1 Les Présupposés .....	47
2.2.1.1 Le présupposé d’énonciation.....	47
2.2.1.2 Le présupposé d’existence .....	48
2.2.1.3 Le présupposé de prédication.....	49
2.2.1.4 Le présupposé de position .....	50
2.2.1.5 Le présupposé morphématique.....	51
2.2.1.6 Le présupposé d’ordination sémantique .....	52
2.2.2 Les inférences dans le corpus.....	54
2.2.3 L’orientation argumentative du discours.....	57
<b>CHAPITRE 3 .....</b>	<b>60</b>
<b>3.0 IMPLICATIONS DE L’ETUDE ET SUGGESTIONS .....</b>	<b>60</b>

3.1 IMPLICATIONS .....	60
3.1.1 Le lien entre la présupposition, l'inférence et l'orientation argumentative.....	63
3.2 SUGGESTIONS .....	64
3.2.1 Le présupposé d'intention .....	65
3.2.2 La théorie d'orientation communicationnelle .....	67
3.3 VALIDATION DES HYPOTHESES .....	69
CONCLUSION .....	71
BIBLIO-SITOGRAFIE .....	74
ANNEXE.....	78

KNUST



## RESUME

Suivant la fameuse hypothèse de la pragmatique qui tient que, dans tout ce qu'on dit, il y a le sens clair et ce qui est implicite, nous sommes amenés à croire, à un certain niveau, que l'histoire dite d'« Atta mortuary-man » n'est pas dépourvue de l'implicite. Ce n'est pas étonnant que cette histoire reçoive une variation d'interprétations chez un bon nombre de Ghanéens. Pour clarifier cette doute, nous abordons le sujet « Le Discours de l'Ex-Président Jerry John Rawlings prononcé le 16 janvier 2010 lors de la Conférence du Bureau Exécutif du NDC à Tamale: Une Analyse Pragmatique ».

Ce présent travail emploie, en principe, trois outils pragmatiques (les théories de la présupposition, de l'inférence et des orientations argumentatives) à l'analyse du discours prononcé par l'ex-Président Ghanéen, Jerry John Rawlings, vis-à-vis son histoire surnommée «Atta mortuary-man ». L'étude affirme qu'il existe vraiment du « non-dit » dans tout ce que nous disons, sous forme de présupposés et d'inférences, et révèle un autre aspect du présupposé; *le présupposé d'intention*. L'étude montre d'ailleurs que les mots et les expressions que nous employons dans le discours sont orientés vers une finalité.

**Mots clés:** pragmatique, implicite, discours, pragmatique, présupposition, inférence, orientation argumentative.

## ABSTRACT

Following the famous hypothesis within the area of pragmalinguistics which claims that whenever we speak, there are things that we present clearly and others are implied, we agree to some extent, that the story told of « Atta mortuary-man » has a hidden meaning. It is not surprising that this story has been criticised by a lot of Ghanaians. In order to clarify these many arguments, we research into the topic « A pragmatic analysis of Ex-President Rawlings' speech delivered at the National Delegates Conference of the NDC at Tamale on 16 January 2010 ».

This study employs the qualitative method of research through the application of the theories of presupposition, inference, and argumentative orientation, to analyse this speech that was delivered by ex-President Jerry John Rawlings, vis-a-vis the story he told of « Atta mortuary-man ». The study confirms the above mentioned hypothesis that, truly, whatever we say contains elements of the « unsaid » in the form of presuppositions and inferences, and also examines a new form of presupposition, that is, « *presupposition of intention* ». The study equally shows that, whenever we speak, we argue from a particular point of view.

**Key words:** pragmalinguistics, implicit, discourse, pragmatic, presupposition, inference, argumentative orientation.

# INTRODUCTION

## 0.1 Cadre général

La vie de l'homme est tellement axée sur la communication de sorte qu'on ne peut pas simplement ignorer son existence. Au fil de la journée, l'homme communique, de façon verbale ou non-verbale, avec ses prochains, son environnement, et d'une manière indispensable, il communique en lui-même (bien sûr, quand on a faim, on cherche toujours à donner la satisfaction dont a besoin le système gastrique sans la moindre intervention d'une seconde personne). Par le biais de la communication, on transmet ses valeurs, ses pensées, ses croyances, et ses sentiments. La langue est, sans doute, un outil très nécessaire de la communication de l'homme.

Ce n'est pas donc étonnant que depuis beaucoup d'années, des chercheurs se sont intéressés dans l'étude de la langue. Depuis l'époque de Ferdinand de Saussure et son confrère Chomsky, l'étude de la langue avait été toujours accentuée sur la forme /structure - la manière dont on combine les mots pour former les phrases. Citons, par exemple, les travaux ; [*Grammaire de Harris*, Chomsky(1965), *Grammaire Générative Transformationnelle*, Chomsky(1957), *Essais de linguistique générale*, Roman Jakobson (1963), *Le Cours de linguistique générale*, Saussure (1972) éd. cr. Tullio de Mauro, *Methods of Structural linguistics*, Harris (1951), *The Structure of appearance*, Goodman (1951), *Steps towards a Constructive nominalism*, Goodman et Quine (1947)].

Néanmoins, avec la naissance de la linguistique nouvelle, initiée par le travail de Charles Fillmore dans *La Grammaire de Cas*, le ton linguistique a changé de la dimension structurale à la dimension sémantique. Dès lors, des philosophes, des psychologues et des sociologues qui s'intéressaient à l'étude de la langue se sont mis à participer dans cette

nouvelle dimension qu'a prise l'étude de la langue. Certes, quiconque veut rechercher la langue aujourd'hui est ouvert à plusieurs domaines de réflexions comme la sociolinguistique, la pragmatique, et la psycholinguistique.

Pourquoi est-il nécessaire d'accentuer le sens plutôt que la forme ? La langue n'est pas gouvernée par des opérations dites mathématiques qui peut donner des résultats intarissables. Et ce, parce que chaque fois que nous communiquons, nous faisons notre propre choix des mots selon ce que nous jugeons propre à la situation. Le même mot ou expression pourrait être utilisé par le même individu au cours de la même journée pour dire des choses différentes. Par exemple le mot *bonjour* traduit le sens de « *good morning* » en anglais quand on l'emploie dans la matinée, mais pourrait également être employé dans l'après-midi ou même le soir pour évoquer le sens de « *good day* ». Voilà pourquoi c'est difficile d'attribuer un sens unique à un mot ou à une expression quelconque. Comme l'affirme François Récanati, « *le sens linguistique d'une phrase lui appartient et lui est pour ainsi dire inhérent, le sens pragmatique est par contre fonction de son utilisation par le locuteur dans un cadre contextuel* ». Autrement dit, le sens d'un mot est subordonné au contexte de son utilisation par un locuteur.

De plus, quand nous parlons, il y a certaines choses que nous disons explicitement et il y a bien d'autres que nous ne disons pas explicitement, mais qui sont impliquées. Certes, ces choses qui sont impliquées et cachées (et nous préférons employer le terme '*le non-dit*') dans nos paroles sont plus importantes que celles qu'on dit explicitement, car *le non-dit* pose un problème du fait que chaque locuteur, quelque soit son niveau de connaissance et compétence de la langue, emploie les outils de la langue à sa manière quand il parle, et en conséquence, pourrait laisser entendre bien de choses qui sont susceptibles à plusieurs interprétations. Voilà pourquoi « *Aristote, en traitant de l'enthymème, avait souligné l'inutilité de spécifier en toutes lettres les éléments du syllogisme que l'auditoire peut*

*facilement reconstituer de lui-même. Pourquoi dire ce qui semble aller de soi ?* » (Amossy, 2000 : 151). Pour ainsi dire, nous ne disons pas toutes choses en toutes lettres quand nous parlons, mais nous laissons des traces du *non dit* sous forme de présupposés et de sous entendus. C'est ce en quoi consiste la linguistique pragmatique :

« Le fragment dans sa dépendance du contexte actionnel, du contexte d'énonciation composé au moins par les trois(3) composantes constitutives de ce type de contextualité : la production intensionnelle d'un pragmalinguistique par le locuteur, la réception et la reconnaissance de l'intention ou de l'ensemble des intentions par le destinataire, le support situationnel de temps et d'espace de ce processus actionnel. » (Herman PARRET)

En fait, un phénomène qu'il faut comprendre c'est qu'il n'existe pas de langage neutre. En d'autres termes, il n'y a pas d'objectivité dans nos langages. On ne parle jamais hors contexte Nos choix des mots dépendent largement du contexte de communication. C'est la raison pour laquelle, pour une analyse de discours comme la nôtre, nous employons les outils pragmatiques pour pouvoir récupérer les sens cachés dans leurs contextes actionnels.

## **0.2 Problématique**

Au Ghana, nous faisons face à une société où beaucoup de personnes s'intéressent à tout critiquer, surtout quand il s'agit de la politique. Cette situation est d'autant plus remarquable du sens que quotidiennement, on rencontre des points de vue différents concernant la politique chez les Ghanéens, à travers tous les médias informationnels de part le Ghana. Le discours qui a été prononcé par l'ancien Président ghanéen, J.J Rawlings, le 16 janvier 2010 lors de la conférence du National Democratic Congress(NDC) a fait l'objet de critiques publiques.

Ce fameux discours surnommé « *Atta mortuary-man* » a provoqué un tollé d'arguments chez des critiques. En ce moment où la *démocratie à la ghanéenne* donne aux gens la liberté de s'exprimer, il serait tellement difficile si non impossible, pour qu'un tel discours

aurait fui le temps sans la moindre critique par les Ghanéens. Ce n'est pas étonnant, donc, pour certains Ghanéens de croire que cette histoire se réfère au Président actuel, Prof. Evans Fiifi Atta Mills. Non seulement serait-il intéressant, mais aussi, profitable à tous Ghanéens, et nous le croyons bien, si des outils d'analyse linguistique pourrait arriver à clarifier cet état de dilemme interprétatif.

### **0.3 Objectif du travail**

En vue de notre problématique indiquée ci-dessus, nous nous considérons obligés, en tant qu'étudiants ghanéens et apprentis-linguistes, d'appliquer un modèle fiable de l'analyse linguistique pour récupérer le sens caché dans ce discours prononcé par l'Ex Président J.J Rawlings.

Pour ce faire, nous comptons appliquer, donc, des outils pragmatolinguistiques proposés par des chefs de fil dans le champ de la pragmatolinguistique. Au terme du présent travail, nous espérons pouvoir dire si cette histoire se réfère ou pas au Président actuel comme laissent entendre certaines personnes.

### **0.4 Justification du choix du sujet**

Au fil des années, des linguistes et des étudiants chercheurs ont tenté d'appliquer plusieurs approches pragmatolinguistiques à l'analyse des discours et des textes. Pourtant, personne n'a encore essayé d'analyser ce discours intéressant du Président J.J Rawlings qui a reçu, et qui continue même à recevoir des critiques chez un bon nombre de Ghanéens.

Ghanéens et apprentis-linguistes que nous sommes, on se voit obligé de contribuer, de façon objective et claire, à ce débat qui a créé une situation de dilemme interprétatif au Ghana. Voilà pourquoi nous avons choisi comme sujet de recherche « Le Discours de l'Ex-Président Jerry John Rawlings prononcé le 16 janvier 2010 lors de la Conférence du Bureau Exécutif du NDC à Tamale: Une Analyse Pragmatique»

## **0.5 Délimitation du champ du travail**

Pour l'analyse pragmatique de notre corpus, notre intérêt reste dans les trois aspects de l'implicite, à savoir les présupposés, les inférences, et les orientations argumentatives. Nous allons employer ces trois aspects de l'implicite pour étudier le non-dit dans ce discours qui constitue notre corpus.

## **0.6 Hypothèses de départ**

Au terme de ce présent travail, nous estimons arriver à clarifier les assertions suivantes ;

1. Il existe des éléments pragmatiques dans notre corpus.
2. Il n'existe pas d'éléments pragmatiques dans notre corpus.
3. S'il existe des éléments pragmatiques dans notre corpus, ils pourraient nous servir de base pour clarifier l'assertion que « Le Président J.J Rawlings, par son histoire de « ATTA MORTUARY MAN », fait référence au Président actuel, Prof. Evans Fiiifi Atta Mills.
4. S'il existe des éléments pragmatiques dans notre corpus, ils ne pourront pas nous servir de base pour clarifier l'assertion que « Le Président J.J Rawlings, par son histoire de « ATTA MORTUARY MAN », fait référence au Président actuel, Prof. Evans Fiiifi Atta Mills.

## **0.7 Méthodologie de la recherche**

Notre recherche s'inscrit dans la méthode qualitative. Nous appliquons des théories pragmatiques d'analyse de discours et de textes proposées par certains linguistes pour analyser le discours de notre choix.

## 0.8 Plan (Organisation du travail)

Notre travail comporte trois grands chapitres. Le premier chapitre évoque quelques théories qui s'inscrivent dans notre champ de travail, et également, fait mention des travaux qui ont été faits par d'autres chercheurs en relation à notre sujet de recherche. Le deuxième chapitre présente notre corpus et l'analyse de façon détaillée. Dans le troisième chapitre, nous abordons l'implication de l'étude faite et nous faisons aussi quelques suggestions.



# CHAPITRE 1

## 1.0 CADRE THEORIQUE ET TRAVAUX ANTERIEURS

### 1.1 Introduction

Dans le domaine des sciences de langage, l'objet de « discours » a vu des évolutions énormes à partir des années soixante. Malgré la diversité des approches en analyse de discours, des théories et des notions qui y sont impliquées, l'objectif principal de l'analyse de discours se résume par GRAWITZ (1990 : 345) qui souligne que toutes les recherches en analyse de discours :

« partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. »

Dans le cours de Ferdinand de SAUSSURE, la langue est conçue comme « un système de signes », et alors, la question du discours n'est pas évoquée (comme nous l'avons noté dans notre introduction générale). Cependant, en 1909, dans son traité de stylistique, Charles BALLY serait le premier à mettre en cause cette théorie saussurienne. Celui-ci expose les principes d'une linguistique de la parole qui permet d'étudier la parole en tenant compte de la relation entretenue par le locuteur, son discours et le contexte.

Après le travail de Charles BALLY sont arrivés plusieurs linguistes qui se sont intéressés à la question du discours et comment l'analyser. En conséquence, on trouve aujourd'hui dans le champ linguistique, plusieurs théories et approches de l'analyse du discours ou du texte.

Dans ce chapitre, nous voudrions explorer quelques définitions attribuées au mot « discours », à base desquelles il existe les différentes théories et approches de l'analyse de « discours ». Ensuite, nous présentons les différentes théories et approches de l'analyse de discours, et finalement, nous présentons quelques travaux faits par d'autres analystes qui

ont analysé des discours en mettant en application certains de ces théories de l'analyse de discours.

## **1.2 Le discours : essai d'une définition**

L'instabilité de la notion de discours rend difficile toute tentative de donner une définition précise du discours et de l'analyse de discours. Ceci s'explique à travers la variété de conceptions du discours selon les différents chercheurs ; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de "texte" ou "d'énoncé". On peut déjà dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement. Pour GUESPIN, c'est ce qui s'oppose à l'énoncé ; c'est-à-dire que :

«l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne» (1971 : 10).

Le terme "discours" désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Par discours, on envisage aussi la conversation comme type particulier d'énonciation.

En partant du mode de fonctionnement de l'énonciation, BENVENISTE (1966) oppose le discours à la langue qui est un ensemble fini relativement stable d'éléments potentiels. C'est le lieu où s'exercent la créativité et la contextualisation qui confèrent de nouvelles valeurs aux unités de la langue. Il définit ensuite l'énonciation comme : *l'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue; "la conversion de la langue en discours"* (1970 : 12-13).

En d'autres termes, pour BENVENISTE, le discours est cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle. Sa définition semble avoir un lien avec celle qu'ADAM (1989) énonce de la manière suivante :

« un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps). »

Il semble qu'il n'y ait pas de mot plus polysémique que "discours" dans le champ de la linguistique. En effet, ce terme connaît non seulement des emplois variés mais aussi des délimitations assez floues. De cette pluralité de définitions, il se dégage chez tous ces auteurs que le discours désigne toute réalisation orale ou écrite par un sujet, de la dimension de la phrase ou au delà et ainsi que son contexte. Selon ARRIVE (1986 : 233) :

«le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens), rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines.»

Voilà pourquoi la grammaire de texte qui étudie la cohérence des énoncés, également, considère le discours comme une unité totalisante. La naissance d'une linguistique de l'énonciation a apporté un souffle nouveau dans la façon d'aborder le discours. En conséquence, avec la prise en compte des conditions de production dans le procès de la communication, le discours était désormais défini comme toute production (verbale et non verbale) d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation. C'est à partir de cette période que l'objet de l'analyse de discours ne consistait plus à rechercher ce que dit le texte, mais la façon dont il est dit.

D'un point de vue pragmatique, le texte est un ensemble culturel qui renvoie à des données d'origines variées, pas seulement linguistiques. C'est pourquoi le texte tout comme le

discours est, selon une visée pragmatique, défini comme : l'utilisation d'énoncés dans leur combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux. Le discours remplit trois fonctions ;

- une fonction propositionnelle (ce que disent les mots) ;
- une fonction illocutoire (ce que l'on fait par les mots: accuser, ordonner, demander une information, etc...); par l'acte illocutoire, s'instaure une relation, un rapport entre les interactants ;
- une fonction perlocutoire (le but visé), agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur.

De ces définitions présentées ci-dessus, nous retenons que l'analyse de discours consiste à étudier des conduites communicatives et à rendre compte des combinatoires produites par l'interaction des contraintes et des choix faits par l'énonciateur. Elle est au cœur des relations qui existent entre un comportement culturel et des discours sociaux. C'est dans ce cadre que le discours est conçu par les théoriciens de l'énonciation et de la pragmatique comme un ensemble d'énoncés considérés dans leur dimension interactive, leur pouvoir d'action sur autrui, leur inscription dans une situation d'énonciation dont les paramètres sont : l'énonciateur, l'allocutaire, le moment de l'énonciation et le lieu de l'énonciation. En d'autres termes, toute communication est une situation qui met en jeu des acteurs sociaux, des positions et des relations entre un émetteur, un ou plusieurs récepteurs et le contexte externe et interne de la communication. C'est donc dire que le sens d'un discours n'est pas donné par la langue : il est plutôt découvert par le destinataire grâce aux multiples points de repères que le destinataire y a placés pour exprimer ce qu'il veut dire. Selon MAINGUENEAU (1989: 18) :

«tout discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère.»

De tout ce qui précède, on peut déduire que la notion de discours n'est donc pas stable. Ce terme englobe à la fois plusieurs acceptions et une variabilité de discours qui empêchent toute tentative d'harmonisation des points de vue autour d'une définition unique qui serait acceptable pour tous les chercheurs. Cette diversité trouve son explication dans le fait que la linguistique du discours désigne non pas une discipline qui aurait un objet bien circonscrit, mais plusieurs approches entretenant d'une certaine manière quelques liens spécifiques.

Face aux difficultés de circonscrire l'objet d'analyse du discours, MAINGUENEAU (1996 : 8) avance les raisons suivantes :

« Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethno-linguistique...- la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre. »

Avec l'accroissement des terrains d'investigation, toute production verbale ou non verbale, orale ou écrite peut devenir de nos jours un objet d'analyse du discours. C'est pour cette raison que la variété des corpus est indissociable de la variété des approches et des présupposés théoriques. Nous allons tenter de présenter dans les pages qui suivent un parcours de ce vaste champ d'investigation qu'est l'analyse de discours.

### **1.3 Cadre Théorique**

Les théories et approches de l'analyse de discours sont aussi nombreuses que les théoriciens du fait que la linguistique voit aujourd'hui plusieurs cadres de réflexions à savoir la sociolinguistique, la pragmatolinguistique et la psycholinguistique. Au profit de notre recherche, nous analysons ici quelques théories pragmatiques, y compris : l'approche énonciative, la présupposition, l'inférence, les maximes conversationnelles de Grice, les

orientations argumentatives, les échelles argumentatives et la polyphonie. Cependant, nous en examinons d'autres de la sociolinguistique et de la psycholinguistique comme l'approche communicationnelle, la théorie des mondes possibles et la structure prelexicale, pour mettre point sur le sens et le sens caché (le non-dit) dans la langue.

### **1.3.1 L'APPROCHE ENONCIATIVE**

La prise de conscience de l'objet même de la linguistique (le fonctionnement de la linguistique) par les chercheurs a fait appel au concept de l'énonciation. Et ce, une sorte de mise en cause de la linguistique d'énoncé. L'approche énonciative se développe sous l'hypothèse que, pour comprendre le fonctionnement de la langue, il faut prendre en compte tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours. Lorsqu'on aborde le sens des unités linguistiques, on est amené à les relier à des facteurs extralinguistiques, c'est-à-dire, à leur référence aussi qu'à leur prise en charge par un énonciateur.

A l'origine de l'approche énonciative, BENVENISTE(1966,1970) définit l'énonciation comme une « *mise en fonctionnement par un acte individuel d'utilisation* ». Ainsi, il propose une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs) par lesquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé, autrement dit, des « *actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur* » (BENVENISTE, 1966 : 251).

L'analyse de discours par l'approche énonciative consiste donc à partir des traces formelles de la présence d'un énonciateur et la façon dont il anime la production de son message. Par conséquent, il nécessite chez le linguiste de chercher les marques de la présence du locuteur dans son dire à travers les indices qui attestent de quelle façon il s'inscrit comme *sujet d'énonciation* dans son *énoncé*. De façon plus systématique, l'analyse de la situation d'énonciation vise à dégager ;

- Le cadre physique et spatio-temporel ;
- Le canal de transmission (oral/écrit ; verbal/non-verbal) ;
- Le cadre symbolique (espace discursif et de représentation) et le système de référence ;
- La distribution des coénonciateurs ;
- Les éléments constitutifs de l'environnement tels que peuvent le percevoir les coénonciateurs, et
- Comment ces coénonciateurs (partenaires de la communication) se prêtent mutuellement leurs connaissances.

Ces données, une fois recueillies, doivent être mises en relation pour permettre de formuler une interprétation logique.

L'approche énonciative a permis à la linguistique de progresser en se dotant de nouveaux objets qui ont permis de repenser la question du sens et de la source.

### **1.3.2 L'APPROCHE COMMUNICATIONNELLE**

L'approche communicationnelle repose sur le principe que la langue n'est pas un simple choix des outils linguistiques pour communiquer, mais ce choix dépend beaucoup de la raison de communication. Il faut donc étudier les fonctions de la communication comme nous apprenons chez JAKOBSON. Ensuite, HYMES et d'autres compatriotes vont-ils évoquer la question de compétence de communication qui soutient que « *pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, mais il faut également savoir s'en servir en fonction du contexte social* » HYMES (1973). Nous examinons ainsi ces principes de base en approche communicationnelle.

### **1.3.2.1 Le schéma de Jakobson**

Le schéma de Jakobson est un modèle décrivant les différentes fonctions du langage. Il a été développé à la suite des études de Karl Bühler, dont le modèle se limitait aux fonctions émotive, conative et référentielle.

D'après Roman Jakobson, « le langage doit être étudié dans toutes ses fonctions ». C'est-à-dire que le linguiste doit s'attacher à comprendre à quoi sert le langage, et s'il sert à plusieurs fonctions. Pour donner une idée de ses fonctions, un aperçu sommaire portant sur les facteurs constitutifs de tout procès linguistique, de tout acte de communication verbale, est nécessaire. Dans chaque acte de communication verbale, il y a :

- Le **message** lui-même ;
- Le **destinateur** qui envoie un message au destinataire » ;
- Le **destinataire** qui est censé recevoir le message. De plus ;
- Pour être opérant, le message requiert d'abord un **contexte** auquel il renvoie (c'est ce qu'on appelle aussi, dans une terminologie quelque peu ambiguë, le "*référent*"), contexte saisissable par le destinataire, et qui est soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé ;
- le message requiert un **code**, commun, en tout ou au moins en partie, au destinateur et au destinataire (ou, en d'autres termes, à l'encodeur et au décodeur du message) ;
- le message requiert un **contact**, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinateur et le destinataire, contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication.

Les six fonctions de la communication telles que les identifie Roman Jakobson sont chacune liées à un de ces éléments.

Les fonctions du langage selon Roman Jakobson, sont les suivantes :

- fonction expressive (expression des sentiments du locuteur)
- fonction conative (fonction relative au récepteur)
- fonction phatique (mise en place et maintien de la communication)
- fonction référentielle (le message renvoie au monde extérieur)
- fonction métalinguistique (le code lui-même devient objet du message)
- fonction poétique (la forme du texte devient l'essentiel du message).

Roman Jakobson considère d'ailleurs que ces fonctions « ne s'excluent pas les unes les autres, mais que souvent elles se superposent ». Le langage peut ainsi servir à plusieurs fonctions à la fois : maintenir le contact (fonction phatique) tout en prenant pour objet le code du message (fonction métalinguistique), par exemple, dans « *As-tu entendu ce que je t'ai dit ?* ». (Par cette phrase, le destinataire cherche à la fois à vérifier si son destinataire suit ce qu'il dit et pour ce faire, le destinataire emploie une langue qui est partagée par son destinataire. Selon Jakobson, une telle phrase sert à deux fonctions : la fonction phatique et la fonction métalinguistique respectivement.

#### 1.3.2.1.1 La fonction expressive

La fonction expressive s'agit de la fonction relative à l'émetteur. Elle est utilisée par le destinataire pour informer le récepteur sur sa propre personnalité ou ses propres pensées : pour Jakobson, « la fonction expressive vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle. Elle tend à donner l'impression d'une certaine émotion, vraie ou feinte ; c'est pourquoi la dénomination de fonction "émotive", proposée par Marty s'est révélée préférable à "fonction émotionnelle". La couche purement émotive, dans la langue, est présentée par les interjections ».

Jakobson donne pour exemple d'utilisation de la fonction expressive la répétition, quarante fois, de *Segodnja večerom* (« ce soir », en russe) par un acteur qui passait son audition chez

Stanislavski. Chaque fois cet acteur devait varier l'intonation de *ce soir* selon une situation bien précise, imposée par Stanislavski ; pour que l'audition soit réussie, il fallait que l'auditoire reconnaisse chacune de ces situations « à partir des changements dans la configuration phonique de ces deux simples mots ».

Dans un contexte informatique, la fonction expressive pourrait être remplie par des méta-informations ou métadonnées exprimant l'état psychologique de l'agent émetteur.

#### **1.3.2.1.2 La fonction conative**

La fonction conative est la fonction relative au destinataire. Elle est utilisée par l'émetteur pour que le récepteur agisse sur lui-même. C'est évidemment une fonction privilégiée par la publicité. Cette fonction trouve son expression grammaticale la plus pure dans le vocatif et l'impératif.

Cet aspect est lié à une autre approche, la théorie des actes de langage. Des formes grammaticales comme le vocatif ou l'impératif permettent l'instanciation de cette fonction, de la même manière que les verbes dits performatifs comme « demander », « affirmer », « proposer »...

#### **1.3.2.1.3 La fonction phatique**

La fonction phatique est utilisée pour établir, maintenir ou interrompre le contact physique et psychologique avec le récepteur. Elle permet aussi de vérifier le passage physique du message.

Il s'agit de rendre la communication effective avant la transmission d'information utile. L'exemple typique est le « Allô » d'une communication téléphonique.

#### **1.3.2.1.4 La fonction métalinguistique**

La fonction mealinguistique est la fonction relative au code, le dictionnaire, le mode d'emploi. Avant d'échanger des informations il est important que l'échange porte d'abord sur le codage utilisé pour le message. Ainsi les partenaires vérifient qu'ils utilisent un même code. Cette fonction consiste donc à utiliser un langage pour expliquer ce même langage ou un autre langage. On l'appelle parfois « traduction ».

#### **1.3.2.1.5 La fonction référentielle**

Cette fonction du message est centrée sur le monde (un objet ou événement extérieur) : le contexte ou réfèrent.

Le réfèrent d'une communication peut être par exemple la table qui se trouve dans l'environnement des interlocuteurs (dans le même « contexte »), ou alors une culture, un pays.

C'est une fonction extrêmement utilisée puisque la plupart des discussions et des textes dans le monde contiennent une information. Cette fonction décrit une réalité objective.

#### **1.3.2.1.6 La fonction poétique**

Pour Jakobson, la visée du message en tant que tel, l'accent mis sur le message pour son propre compte, est ce qui caractérise la fonction poétique du langage. Cette fonction ne peut être étudiée avec profit si on perd de vue les problèmes généraux du langage. La fonction poétique n'est pas la seule fonction de l'art du langage, elle en est seulement la fonction dominante, déterminante, alors que dans les autres activités verbales elle ne joue qu'un rôle subsidiaire, accessoire.

Il s'agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes, et du code. Cette fonction permet de faire du message un objet esthétique, même de façon

minimale. Les efforts liés à l'euphonie et à l'ordre des mots concernent la fonction poétique. Le niveau de langue, le ton, la hauteur de la voix construisent aussi la fonction poétique d'un message oral.

Jakobson prendra donc pour premier exemple l'ordre des mots (forme d'euphonie) :« "Pourquoi dites-vous toujours *Jeanne et Marguerite*, et jamais *Marguerite et Jeanne* ? Préférez-vous Jeanne à sa sœur jumelle ?" - Pas du tout, mais ça sonne mieux ainsi". Dans une suite de deux mots coordonnés, et dans la mesure où aucun problème de hiérarchie n'interfère, le locuteur voit, dans la préséance donnée au nom le plus court, et sans qu'il se l'explique, la meilleure configuration possible du message ».

Mais Jakobson met très vite l'accent sur ce qui lui permet d'approcher par la suite la poétique, même si de toute évidence l'exemple concernant l'ordre des mots n'est pas sans rapport avec elle.

Jakobson évoque alors assonances et allitérations (*l'affreux Alfred/ I like Ike*), toutes répétitions qui amènent à porter l'attention sur la forme du message ou à choisir cette forme plutôt qu'une autre. Mais Jakobson précise encore, avant de résumer ces six fonctions dans un schéma, que « l'étude linguistique de la fonction poétique doit outrepasser les limites de la poésie, et, d'autre part, l'analyse linguistique de la poésie ne peut se limiter à la fonction poétique. [Par exemple] la poésie épique, centrée sur la troisième personne, met fortement à contribution la fonction référentielle ; la poésie lyrique, orientée vers la première personne, est intimement liée à la fonction émotive ».

La fonction poétique permet aussi d'éviter des phrases écrites telles que « *les poules du couvent* », où le manque d'un certain esthétisme habituel conduit à une difficulté de communication.

On peut aussi évidemment trouver des exemples de phrases esthétiques dans la littérature :

« Je suis belle, ô mortels, comme un rêve de pierre / Et mon sein, où chacun s'est meurtri tour à tour / est fait pour inspirer au poète un amour / éternel et muet ainsi que la matière. »

La notion de *fonction poétique* n'est donc pas spécifique au domaine poétique puisqu'elle concerne les communications quotidiennes et une certaine organisation implicite de la langue (ordre des mots, euphonie ou cacophonie), mais elle eut un retentissement spectaculaire dans le domaine de la critique littéraire.

Les six étapes de la communication telle qu'identifie JAKOBSON seront bientôt utilisées pour évoquer un aspect de la présupposition.

### **1.3.2.2 La compétence communicative**

C. Kerbrat-Orecchioni nous rappelle que le terme de **compétence** vient de Chomsky et désigne l'ensemble des règles qui sous-tendent la fabrication des énoncés, conçu en termes d'aptitudes du sujet parlant à produire et interpréter ces énoncés (la compétence linguistique). Il est évident que ces aptitudes ne se réduisent pas à la seule connaissance de la « langue »: d'où l'élaboration par Hymes, à la fin des années soixante, du concept de **compétence communicative**, que l'on peut définir comme « *l'ensemble des aptitudes permettant au sujet parlant de communiquer efficacement dans des situations culturelles spécifiques.* »

C. Kerbrat-Orecchioni précise que pour manipuler des énoncés à tous égards bien conformés, il faut disposer - outre la capacité de produire et interpréter des phrases « grammaticales » - des aptitudes de base suivantes:

- Maîtriser le matériel paraverbal et non verbal assurant la communication.

- Maîtriser les règles d'appropriation contextuelle des énoncés produits (la « notion centrale », chez Gumperz et Hymes). Même une phrase anodine et assurément grammaticale comme « Comment allez-vous ? » est soumise à des règles d'utilisation passablement complexes: règle de « placement » dans l'interaction (cette question peut difficilement figurer ailleurs que dans la séquence d'ouverture), règles diverses d'appropriation contextuelle, par exemple: on ne peut adresser une telle question qu'à des « connaissances »; elle apparaît comme déplacée dans certains types de contextes institutionnels (un médecin peut et doit la poser à son patient, mais celui-ci peut difficilement l'adresser à son médecin); sa formulation serait inadaptée en situation familière, etc.

- Exploiter l'ensemble des règles plus spécifiquement conversationnelles régissant l'alternance des tours de parole et la gestion des thèmes abordés, qui conditionnent le bon fonctionnement de divers types de négociations conversationnelles, etc.
- Maîtriser un certain nombre de principes de politesse ou de « tact », qui déterminent toutes les contraintes « rituelles ».

C. Kerbrat-Orecchioni précise d'ailleurs que les « contraintes sociales » et les « règles linguistiques » sont les composantes d'un « système communicatif unique ». La compétence communicative apparaît alors comme un dispositif complexe d'aptitudes, où les savoirs linguistiques et les savoirs socioculturels sont inextricablement mêlés et dont la connaissance est supposée partagée par les interactants.

C. Kerbrat-Orecchioni présente encore deux aspects qui différencient la compétence communicative de la compétence chomskyenne:

- Il s'agit d'une compétence adaptable et modifiable au contact de celle de l'autre. Les sujets qui entrent en interaction disposent nécessairement de compétences partiellement hétérogènes. **Communiquer, c'est mettre en commun** ce qui ne l'est pas d'emblée. Au cours du déroulement d'un dialogue « normal », certaines de ces disparités initiales en viennent à se neutraliser partiellement, en ce qui concerne aussi bien:
  - la compétence linguistique et paralinguistique des sujets en présence (phénomènes de mimétisme vocal, d'ajustement lexical, d'adaptation stylistique...);
  - leur compétence « encyclopédique », lorsque les informations fournies par L1 sont en principe immédiatement intégrées au système cognitif de L2, et réciproquement;
  - leur compétence conversationnelle, dans la mesure où les partenaires en présence négocient et ajustent en permanence (sur un mode symétrique ou dissymétrique) leurs conceptions respectives des normes interactionnelles.
  
- La compétence chomskyenne est celle d'un « locuteur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène »; Hymes insiste au contraire sur la diversité des compétences, d'une communauté à l'autre, aussi bien qu'à l'intérieur d'une même communauté, et pour un même sujet. Dans toute communauté linguistique, les membres disposent d'une panoplie de « styles contextuels », le bilinguisme et le plurilinguisme n'étant que la manifestation extrême (et assez fréquente) de cette pluralité des registres fonctionnels. Le bilinguisme est en fait un phénomène de sélection entre plusieurs moyens linguistiques disponibles.

C. Kerbrat-Orecchioni qualifie ainsi **la compétence communicative** comme **une hétérogénéité structurée**, étant en grande partie implicite, dont l'existence échappe généralement à la conscience des utilisateurs, et que l'analyste a précisément pour tâche d'explicitier. Comme la compétence linguistique, la compétence communicative dans son ensemble s'acquiert, se développe, et peut éventuellement se dégrader.

Selon C. Kerbrat-Orecchioni, les techniques et les rythmes d'apprentissage varient beaucoup d'une culture à l'autre, en fonction des présupposés culturels et des représentations de l'apprenant qui caractérisent la société en question. Les techniques d'apprentissage ont, à leur tour, des incidences sur le développement de la compétence langagière et communicative. Généralement parlant, l'acquisition de la compétence communicative est un long processus; ses différentes composantes se mettent en place à des stades différents de l'évolution de l'enfant et de l'apprenant.

C'est en contexte interlocutif, insiste C. Kerbrat-Orecchioni, que l'enfant et l'apprenant acquièrent l'ensemble de leurs compétences langagières, c'est-à-dire:

- en situation, et par conséquent, « ce qui est acquis c'est, inséparablement, la maîtrise pratique du langage et la maîtrise pratique des situations qui permettent de produire le discours adéquat dans une situation déterminée »;
- et dans le cadre de l'échange dialogal: ainsi l'enfant et le locuteur natif ne peuvent-ils d'abord produire un récit que grâce à l'étayage dialogique des questions; ce n'est que dans un deuxième temps qu'il parviendra à construire de façon « monologique » un texte narratif cohérent. C'est pourquoi, le dialogue s'avère être premier par rapport au monologue, et la compétence communicative globale est première par rapport à la compétence linguistique, qui n'en constitue qu'un « extrait ».

Il va sans dire que, pouvoir se situer en contexte de communication est en fait la compétence la plus valable dans la communication, car on parle toujours en contexte et le sens du dit dépend du contexte de communication.

### 1.3.3 LA NOTION DE LA POLYPHONIE

Le mot polyphonie provient originellement du mot grec « poluphonia » qui signifie d'après l'étymologie « multiplicité de voix de sons. » Utilisé d'abord dans le vocabulaire de la musique vocale, le terme désigne « un procédé d'écriture qui consiste à superposer deux ou plusieurs lignes, voix ou parties mélodiquement indépendantes, selon des règles contrapuntiques »

Mikhail Bakhtine est le premier d'avoir introduit la notion de la polyphonie en théorie littéraire pour décrire les phénomènes de superposition de voix, de sources énonciatives dans un même énoncé. La notion de la polyphonie est aujourd'hui une notion très largement utilisée en pragmatique. Elle vise à suggérer qu'il y a peut être, dans tout ce que nous disons, plusieurs voix à l'œuvre. Ainsi, on ne se représente plus le sujet comme un tout homogène, mais comme un assemblage hétérogène d'emprunts, en un mot, comme un « orchestre de voix.»

Le terme « polyphonie » renvoie à des phénomènes que l'on peut classer en *deux familles*<sup>1</sup>: ceux qui concernent l'allusion, par un unique énoncé, à plusieurs contenus ; et ceux qui concernent la présence de plusieurs instances énonçantes à l'intérieur de l'énonciation. La notion de la polyphonie, elle aussi, tout comme les théories de l'implicite, met point sur le fait que, dans un discours ou un texte, on pourrait faire allusion à des choses sans les dire explicitement.

---

<sup>1</sup> Voir CAREL, Marion, « Polyphonie et argumentation », in BIRKELUND, MOSEGAARD et NORÉN (ed.), *L'énonciation dans tous ses états*, Bern, Peter Lang, 2008.

### **1.3.4 LES MAXIMES CONVERSATIONNELLES CHEZ GRICE**

Selon Grice, tout échange conversationnel entre un locuteur et un destinataire suppose un minimum d'effort coopératif. L'échange entre les participants ne suit pas n'importe quelle voie, il implique le respect de règles communes.

Grice soutient que les participants engagés dans un échange sont censés observer un principe de coopération. Ce principe enjoint les participants à ce que leur contribution, au moment de l'échange, soit conforme à la direction et au but exigé ; par cet échange. Grice précise ce principe par quatre catégories de maximes dites « conversationnelles » :

#### **1. Les maximes de quantité**

- i. Que votre contribution soit aussi informative que nécessaire.
- ii. Que votre contribution ne soit pas plus informative que nécessaire. En d'autres termes, on ne dit pas tout ce qu'on sait.

#### **2. Les maximes de qualité**

- i. Ne dites pas ce que vous croyez être faux.
- ii. Ne dites pas les choses pour lesquelles vous manquez de preuves. En d'autres termes, même si je mens, je ne dois pas me contredire car la contradiction n'est qu'un accident de langage. Je dois donc justifier mon mensonge par des preuves.

#### **3. Les maximes de relation**

- i. Soyez pertinent

#### **4. Les maximes de manière**

- i. Eviter de vous exprimer de façon obscure.
- ii. Eviter l'ambiguïté.
- iii. Soyez bref.
- iv. Soyez ordonné.

Le respect de ces maximes va orienter l'interprétation des énoncés lors de l'échange verbal. Le destinataire, supposant que son interlocuteur est coopératif, devra ajouter des informations au contenu littéral d'un énoncé pour comprendre ce que son interlocuteur communique. Grice dénomme ces informations supplémentaires des « implications » (en anglais « implicatures »)

Elles se rencontrent classiquement lorsque le locuteur semble enfreindre de façon flagrante une des maximes.

### **1.3.5 LES ORIENTATIONS ARGUMENTATIVES**

Si on peut résumer tout ce que nous disons en tirant une conclusion, on pourrait présupposer que les mots et les expressions que nous choisissons chaque fois qu'on communique dans une situation donnée, sont orientés vers une finalité. On peut dès lors répondre au pourquoi de notre communication : Est-ce pour ; Avertir ? Se plaindre ? Séduire ? Féliciter ? Prévenir ? Alerter ? Vexer ? Décourager ? Informer ? Conseiller ? etc.

Tout ce que nous disons a une finalité, un métalangage (tous les actes qu'on peut exécuter pour une finalité). C'est sur ces principes que repose la théorie des *orientations argumentatives*. A la base de cette théorie, DUCROT souligne que :

« si l'argumentation impose certains types d'enchaînements, certaines suites au discours, alors les principes argumentatifs ont pour objet l'orientation argumentative des phrases qui interviennent dans une argumentation. »

Autrement dit, on ne parle jamais par des mots ou phrases isolées. Les mots ou les phrases dont on se sert en discours, sont enchaînés. Alors on peut, selon DUCROT, toujours récupérer la visée de communication dans une situation donnée, à l'aide des facteurs discursifs et des facteurs linguistiques (les opérateurs argumentatives).

Dans la phrase suivante ;

« Je n'en ai reçu que deux »

La présence de l'opérateur argumentative « ne...que » pourrait nous aider à dégager la visée argumentative. Evidemment, l'énonciateur de cette phrase laisse entendre qu'il espérait plus que deux. La visée de son argument est « porter plainte ».

### 1.3.6 LES ACTES DE LANGAGE

Austin, « *How to do things with words* » 1962, commence à s'intéresser à des verbes comme jurer ou baptiser, qu'il appelle verbes performatifs. Ces verbes présentent la singularité à accomplir ce qu'ils disent, d'instaurer une réalité nouvelle par le seul fait de leur énonciation. Ainsi dire « je te baptise » ou « je le jure » c'est baptiser ou jurer ; réciproquement, pour accomplir l'acte de baptiser ou jurer, il faut tout simplement dire « je te baptise » ou « je le jure ». On ne peut pas dire s'ils sont vrais ou faux. Ces verbes performatifs s'opposent aux autres, qu'Austin appelle « constatifs », qui sont censés décrire un état du monde indépendamment de leur énonciation (« je cours » « j'aime mon pays ».) Mais, hors emploi, il n'existe pas de verbes performatifs. Progressivement, Austin renonce à cette distinction. Il en résulte que toute énonciation a une dimension illocutoire (ou illocutionnaire) ; l'illocutoire est un concept plus compréhensif que celui de performatif. Ce qu'on appelle « le sens » d'un énoncé associe deux composants : à côté du **contenu propositionnel**, de sa valeur descriptif (qui serait la même dans : « Paul part » et « Paul, pars », il y a une **force illocutoire** qui indique quel type d'acte de langage est accompli quand on l'énonce, comment il doit être reçu par le destinataire : il peut s'agir d'une requête, d'une menace, d'une suggestion, etc. Parler c'est donc communiquer également le fait que l'on communique, intégrer dans l'énonciation la manière dont celle-ci doit être saisie par le destinataire. L'interprétation de l'énoncé n'est aboutie, l'acte de langage n'est réussi que si le destinataire a l'intention associée conventionnellement à son énonciation. Ainsi pour que l'acte d'ordonner soit réussi il faut et il suffit que le

destinataire comprenne que c'est un ordre qui lui est adressé. Il peut y parvenir en s'aidant de marqueurs univoques (une structure impérative ou un « préfixe performatif » comme « je t'ordonne »), de l'intonation ou du contexte.

On distingue plus précisément trois activités complémentaires dans l'énonciation. Proférer un énoncé, c'est à la fois :

1. Réaliser un acte locutoire, produire une suite de sons dotée de sens dans une langue ;
2. Réaliser un acte illocutoire, produire un énoncé auquel est attachée conventionnellement, à travers le dire même, une certaine « force » ;
3. Réaliser une action perlocutoire, c'est-à-dire provoquer des effets dans la situation au moyen de la parole (par exemple on peut poser une question (acte illocutoire) pour interrompre quelqu'un, pour l'embrasser, pour montrer qu'on est là etc...). Le domaine du perlocutoire sort du cadre proprement langagier.

### **1.3.7 LES ECHELLES ARGUMENTATIVES**

Les pragmatlinguistes recourent également aux échelles pour parler, décrire ou évaluer. Quand on dit par exemple qu'une personne est aussi intelligente qu'un chimpanzé, pourquoi cela devrait-il créer un problème. La comparaison est une figure de ressemblance. Plusieurs figures importantes et fréquentes reposent d'une manière ou d'une autre, sur le rapprochement de deux réalités plus ou moins similaires : la comparaison est le plus connu et le plus évident de ces procédés qu'on appelle les figures de ressemblance.

Pour qu'il y ait effectivement une comparaison, il faut que s'opère dans le discours un rapprochement imprévu et non nécessaire entre deux réalités différentes, a priori étrangères l'une à l'autre. Lorsque Charles BAUDELAIRE dans son poème intitulé « la musique » disait : « la musique souvent me prend comme une mer ! », le (la musique) est à la fois le

titre et le premier mot cité plus haut ; mais aussitôt le mot « mer » introduit un élément nouveau que rien ne laissait prévoir, parce qu'il n'appartient pas au même domaine (au même champ sémantique) que celui de la musique : c'est en cela que réside la comparaison. Elle comporte donc nécessairement trois éléments :

Le comparé : c'est ici la musique (qui sera comparé a la mer) ;

Le mot de comparaison : « comme » ;

Le comparant : c'est ici la mer (à quoi est comparée la mer).

On pourrait des lors déduire l'équation suivante : comparé  $\approx$  comparant

↓

Mot de comparaison

### 1.3.8 LA STRUCTURE PRELEXICALE

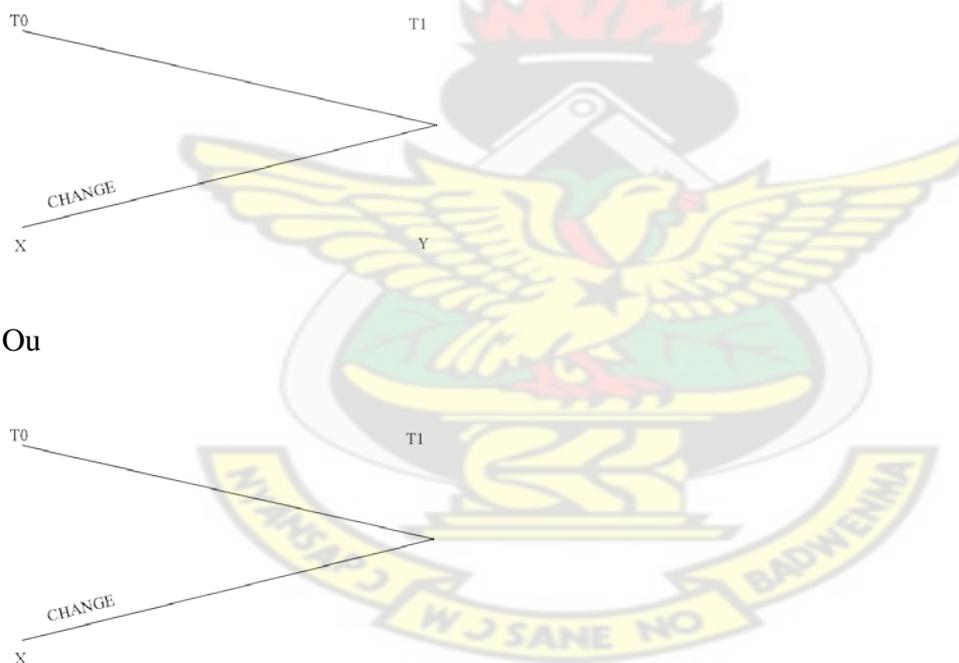
Comme les autres linguistes mentionnés ci-dessus, les psycholinguistes (les psychologues du langage) donnent une énorme contribution qui enrichit le contenu des entrées (mots) dans la linguistique nouvelle. Aux éléments et fonctions que donne le dictionnaire pour l'explication d'un mot, (c'est-à-dire, forme lexicale, étymologie, nature, sens superficiel, sens figuratifs, proposition /syntaxiques.etc.), il faut ajouter le sens profond selon les psycholinguistes. Ces psychologues du langage vont faire sortir la structure sémantico-cognitive ou la structure prélexicale ou encore, la structure profonde, car les mots contiennent plus de sens que nous le donne le dictionnaire. Parmi ces philosophes du langage, on peut citer ; Inhelder, Bruner, le Ny, Jean Piaget, Sinclair etc.

Dans leurs paroles, il y a des mots qui expriment l'action. Ces mots sont les verbes. Ce sont ces mots qui donnent des sens en premier lieu dans les paroles. Ces verbes ont plus de sens que tels qu'ils sont normalement présentés. C'est cela que les psycholinguistes expriment à travers leur théorie ; la structure sémantico-cognitive.

Lorsqu'une action est en cours, il y a un changement qui s'effectue dans une espace de temps. Prenons un exemple avec le verbe « POUSSER ». Lorsqu'on pousse, l'idée c'est qu'il y a le déplacement de quelque chose par quelqu'un ou quelque chose d'autre, et cette action de « pousser » s'effectue dans un temps. Normalement, lorsqu'on parle, ces choses ne sont pas dites ouvertement mais sont impliquées. C'est ceci que les psycholinguistes expliquent à travers la structure sémantico-cognitive.

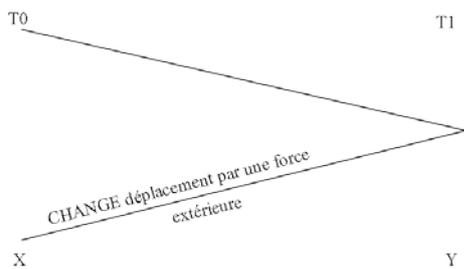
Les psycholinguistes expliquent les acteurs d'une parole (les verbes) soit intransitifs ou transitifs indirect.

Les verbes intransitif sont présentés sous la forme ci-après ;



où « T » représente « Temps » et X, Y sont les arguments.

Prenons le cas de « POUSSER »

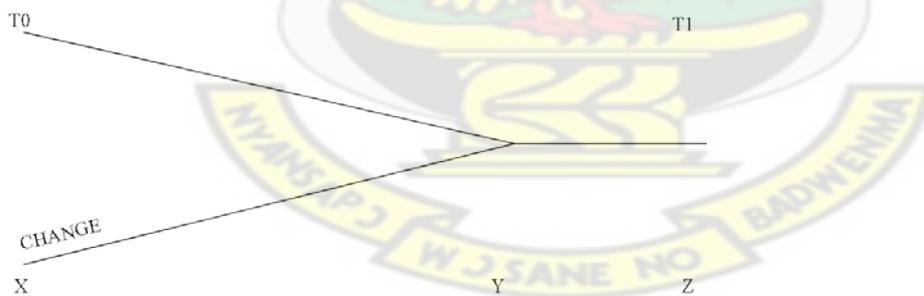


où T représente le « temps »

X et Y sont les arguments, et pour la deuxième figure, X est le seul argument, comme dans le cas de, par exemple, le verbe « voler ».<sup>22</sup>

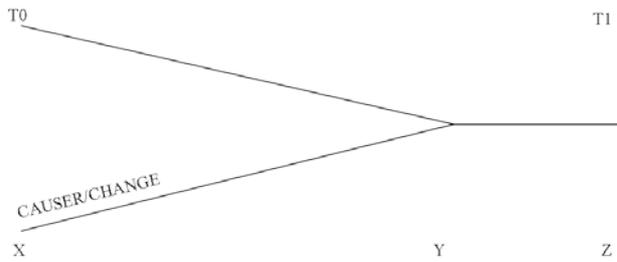
La structure ci-dessus explique le fait qu'une action s'est passée dans un temps, et le fait qu'il y a quelque chose qui agit sur une autre chose. Ce sont les arguments et sont représentés par X, et Y. Il y a un changement qui s'est effectué et ceci est représenté par « CHANGE ». L'action est encore bien expliquée. Ceci nous donne le sens profond du verbe « POUSSER »

Les verbes transitifs indirects sont présentés sous la forme ci-après ;



Ou

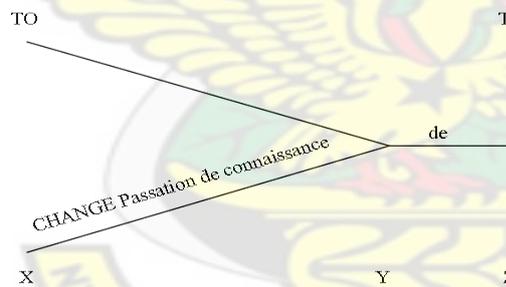
<sup>22</sup> Se soutenir en l'aire.



Où ; « T » représente le « temps » et X, Y, et Z sont les arguments. Prenons le cas du verbe « ENSEIGNER ». Dans le verbe « enseigner », il y a encore une action qui s'effectue dans un temps. Le sens dans ce verbe c'est que quelqu'un transmet une connaissance à quelqu'un, donc il y a trois arguments :

- i. La personne qui transmet la connaissance
- ii. La connaissance transmise
- iii. La personne qui reçoit la connaissance

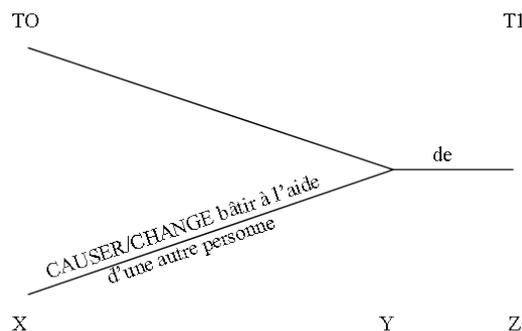
Ceci est présenté dans la structure prélexicale ci-dessous ;



Où ; « T » représente le temps, X, Y et Z représentent les arguments.

Exemple 2

**FAIRE CONSTRUIRE**



Où « T » représente le « temps »

X, Y, Z sont les arguments.

Dans ce cas, nous apprenons qu'il y a une action qui s'est effectuée, encore dans un temps. Il y a un changement mais cette fois-ci, ce changement est causé par moyen d'une autre personne.

Normalement, lorsqu'on parle, toutes ces explications qui expriment le sens profond ne sont pas données, mais elles sont impliquées. Ce sont ces sens profonds que les psycholinguistes expliquent à travers la structure sémantico-cognitive. Évidemment, cette contribution des psycholinguistes a fait enrichir le contenu des entrées (mots) dans la linguistique nouvelle.

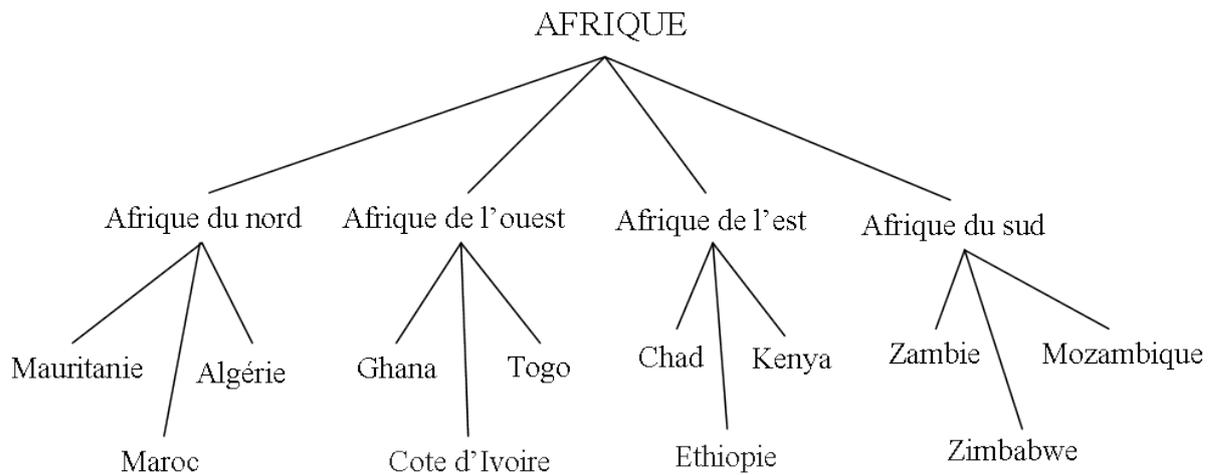
### **1.3.9 LA NOTION D'HYPERONYME/SUPERONYME/HYPONYME**

Pour également expliquer le « NON DIT » un linguiste pur, présente les notions d'hyperonyme, superonyme et hyponyme.

Les mots tels qu'ils sont, sont reliés quelque fois, et lorsqu'on dit quelque chose à propos d'un mot, cela implique les autres sans l'avoir dit ouvertement.

Cette notion s'explique à travers la représentation schématique arborescente.

Prenons le cas du mot « Afrique »



Dans ce diagramme, l’Afrique se trouve au sommet et représente l’hyperonyme. Sous le mot « Afrique », on trouve les sous régions à savoir l’Afrique du nord, l’Afrique de l’ouest, l’Afrique de l’est et l’Afrique du sud. Ce sont les superonymes du mot Afrique. Au dessous de ces superonymes, on trouve des différents pays qui se trouvent dans les différentes sous régions. Ce sont les hyponymes.

Selon ces notions, lorsqu’on dit quelque chose à propos de l’Afrique, cela implique les sous régions et même les pays sans que cela soit dit ouvertement.

Par exemple, si on dit « l’Afrique est pauvre » ce qui n’est pas dit c’est que les sous régions le sont mais elles ne sont pas mentionnées ouvertement, mais elles sont tous impliquées. Cela implique que toutes les sous régions de l’Afrique sont généralement pauvres, y compris les pays.

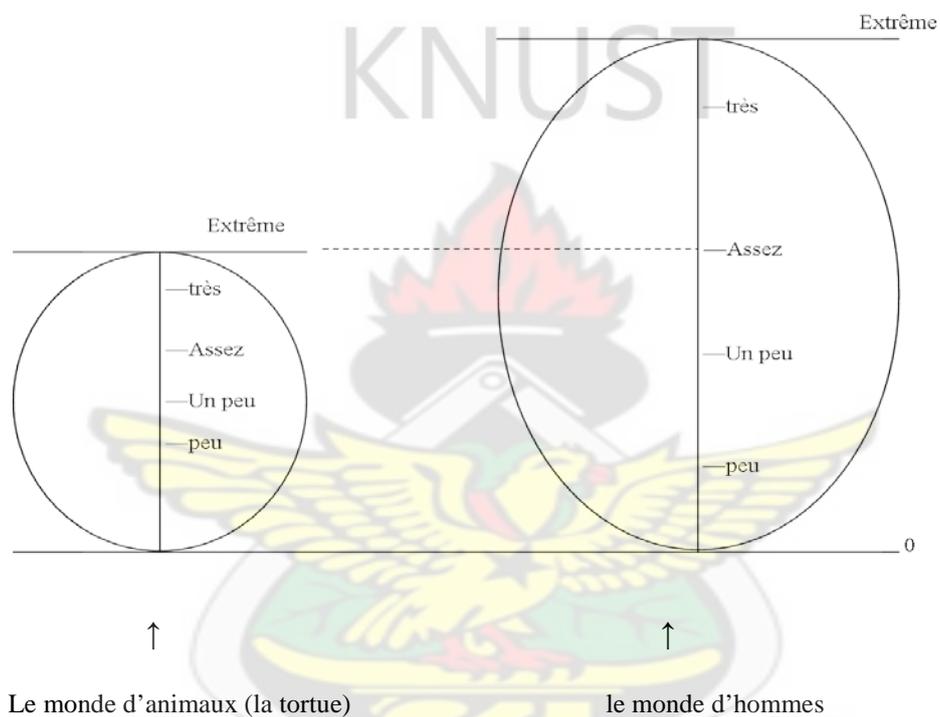
### **1.3.10 LA THEORIE DES MONDES POSSIBLES chez JAAKO HINTIKKA**

L’expression « Nous avons marché comme des tortues et le voici prêt à courir aussi vite qu’un lièvre », sonne un peu surréel. Il y a une comparaison de deux mondes.

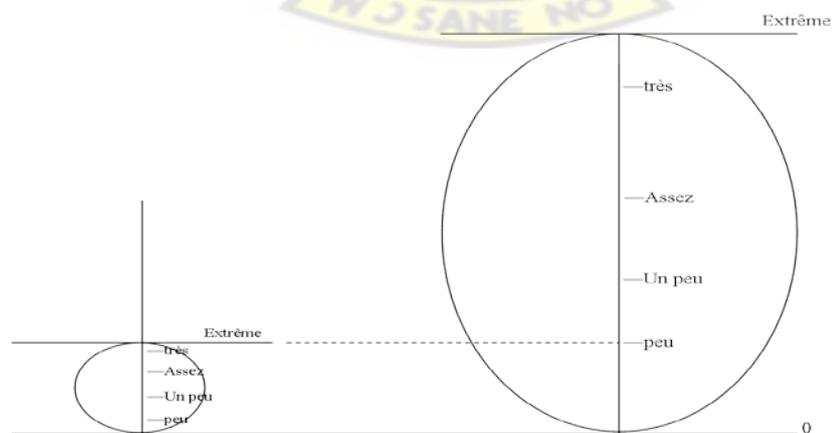
Dans le monde réel, n’est-il pas absurde de comparer l’homme à l’animal. Vraiment, ce n’est pas réel mais c’est une façon de parler. Il y a un « NON DIT » dans cette phrase. A

travers la théorie des mondes possibles de « JAAKO HINTIKKA (né le 12 février 1929 à Vantaa) » un pragmalinguiste, on peut évoquer ce sens. Divisons la phrase en deux parties.

1. « Nous avons marché comme des tortues ». Dans le monde réel, l'homme qui marche le plus lentement est à peine lent comparé à une tortue. Ceci se présente comme ci-après ;



2. « Le voici prêt à courir aussi vite qu'un lièvre ».



↑  
Le monde d'hommes

↑  
Le monde d'animaux (le lièvre)

Dans la première phrase le sens c'est « ils marchent très lent » mais ceci n'est pas comparable à la tortue.

Dans la deuxième phrase, le sens qu'on peut tirer est qu'il courrait très vite mais un homme qui court très vite est à peine vite comparé au lièvre.

### **1.3.11 LA PRESUPPOSITION ET L'INFERENCE/ LE SOUS-ENTENDU**

La présupposition traite de connaissances antérieures à un état de communication particulière. Quand deux personnes échangent, celui qui parle, parle comme si celui à qui il parle dispose de certaines informations antérieures à l'acte de communication. Il semble prendre à témoin l'interlocuteur. A ce titre, disons qu'il y a différents types de présupposés :

#### **1.3.12.1 Le présupposé d'énonciation**

Celui-ci part du principe que pour qu'il y ait énonciation, il faut que certaines conditions soient réunies. Quels sont ces éléments ?

1. Un locuteur et un interlocuteur.
2. Les deux parlent dans un espace sociologique déterminé (temps et espace)
3. Il faut qu'il y ait un code c'est-à-dire une langue, un message. Ces informations sont importantes, surtout dans une étude de texte.

#### **1.3.12.2 Le présupposé de prédication**

Le mot prédication veut dire tout simplement « dire quelque chose d'un sujet au moyen d'un prédicat ; le prédicat étant ce qui, dans un énoncé, est affirmé à propos d'un autre terme (sujet ou thème). Dans le prédicat, on présente les choses comme si notre interlocuteur partage notre avis. Ce sont des prétentions que l'on fait. Il prétend que c'est

vrai et que l'interlocuteur sait que c'est vrai (*belief system*). Tel est le cas dans « **il est beau comme le corbeau** ».

### **1.3.12.3 Le présupposé de position**

Les grammairiens ont toujours divisé la phrase en trois parties importantes : la position initiale, médiane et finale. Pour les pragmatlinguistes, la position de tête est très importante en termes d'information. Un élément qui figure à la fin peut changer de position selon son importance. On le place en tête par exemple pour le mettre en relief.

Ex. Les Week-ends, on ne travaille pas.

### **1.3.12.4 Le présupposé morphématique**

Pour ce qui est du présupposé morphématique, on a affaire à des particules, à des modalisateurs, aux adverbiaux, aux conjonctions de subordination.

Ex. *Quand* je suis rassasié, je me repose sous le baobab.

### **1.3.12.5 Le présupposé d'ordination sémantique**

Le présupposé d'ordination sémantique s'agit d'un certain ordre de classement. Il peut être de deux types : les types aspectuels et les types temporels. Exemple de présupposé d'ordination sémantique de type aspectuel : Voici ma première femme. Ceci présuppose qu'il y a une deuxième femme et une troisième etc.

Exemple de présupposé d'ordination sémantique de type temporel : **hier**, était jeudi. Ceci présuppose qu'aujourd'hui est vendredi.

*Je commence mon travail par* → présupposé d'ordination sémantique de type aspectuel.

*Il est guéri de sa maladie.* → présupposé d'ordination sémantique de type temporel.

*Il a fini par accepter* → présupposé d'ordination sémantique de type aspectuel.

Les présuppositions revêtent un caractère immédiat, primitif, évident. Un panneau de la circulation qui vous indique « Lille 30km » vous fait aller dans cette direction, car vous présumez que ce panneau est là pour vous informer et pour vous informer correctement. Selon Robert MARTIN (1987 :10), le présupposé appartient seulement à l'univers de l'interlocuteur.

L'inférence/le sous-entendu se définit comme une conclusion logique qu'on tire de ce qui est dit. Autrement dit, l'inférence est une opération mentale, ou jugement, qui consiste à tirer une conclusion (d'une série de propositions reconnues pour vraies). Selon C. Kerbrat Orecchioni, l'inférence/le sous-entendu englobe « *toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif* » (1986 :39)

D'une perspective classique, l'inférence est une opération logique portant sur des propositions tenues pour vraies (les prémisses) et concluant à la vérité d'une nouvelle proposition en vertu de sa liaison avec les premières. C'est pourquoi l'inférence est souvent réduite à la déduction nécessaire dans laquelle la vérité des prémisses assure totalement la vérité de la conclusion.

L'inférence implique le recours à l'interprétation, peu importe qu'il y ait une suggestion. Michel SAUCET, dans son ouvrage sur la sémantique générale (ed. Courrier du Livre) propose une histoire :

« Imaginez, vous vivez en famille dans une maison. Devant la maison, une ambulance est arrêtée ».

En pensant à la scène, en vous imaginant en situation, il est peu probable que vous ne fassiez pas d'inférence. Par exemple, que vous n'envisagiez que chez vous une personne est malade.

L'inférence peut se faire sur la base des présuppositions. Prenons cet exemple pour mieux cerner la présupposition et l'inférence/le sous-entendu : Madame Durand dit à son mari : *M. Dupont a cessé de fumer ; tu devrais avoir honte*. Cet énoncé présuppose trois choses : que M. Durant fume ; qu'il continue à fumer, que s'arrêter de fumer est un acte méritoire. A partir de ces présupposés, l'énoncé sous-entend une chose : M. Durant n'a pas la force de caractère de M. Dupont.

L'inférence peut aussi s'effectuer sur la base d'une bonne compréhension de ce que GRICE appelle maximes conversationnelles : si je signale que je suis en panne d'essence, et qu'on me répond qu'il y a un garage au coin de la rue, je suppose que mon interlocuteur ne m'aurait pas fourni cette information à ce moment précis s'il ne supposait que le garage est ouvert et qu'on y vend de l'essence (AMOSSY, 2000).

En fait, dans la perspective argumentative, les présupposés sont inscrits dans la langue et ne peuvent faire l'objet d'un doute ou d'un déni total de responsabilité. Par contre, les sous-entendus sont entièrement contextuels et dépendent du déchiffrement de l'allocutaire, auquel la responsabilité du sens construit peut être déléguée.

En dépit de la diversité des approches en analyses de discours (parmi lesquelles figurent celles que nous venons de présenter), nous nous proposons d'étudier les présupposés, l'inférence et les orientations argumentatives de notre corpus.

#### **1.4 Travaux Antérieurs**

Suivant l'existence des nombreuses théories ou approches de l'analyse de discours, plusieurs chercheurs en ont appliquées à des divers textes et à des diverses situations de communication. Dans les lignes suivantes, nous présentons, de façon brève, quelques travaux déjà faits par la mise en applications de certaines de ces théories ou approches.

Suite à l'approche énonciative d'analyse de discours, BARRY(2001) dans sa thèse intitulée « *Approche énonciative et prosodique de l'appel politique en Guinée* » montre comment le tutoiement et le vouvoiement sont le reflet de la diversité des cultures francophones de Guinée. Il montre, par ailleurs, comment le tutoiement et le vouvoiement varient en fonction des quatre régions naturelles de la Guinée.

D'une façon similaire, COHEN-WIESENFELD (2004) dans « *L'inscription de la subjectivité dans le discours diplomatique* » utilise la théorie du marquage linguistique selon laquelle l'attitude, les sentiments et les opinions de l'énonciateur à l'égard de ce qui est énoncé, s'inscrivent dans l'énonciation et peuvent donc être repérés dans le texte à partir de marques linguistiques même s'ils ne sont pas explicitement formulés.

En 2006, Malika KEBBAS dans sa thèse de doctorat « *Le concept de vérité dans la fiction. Le cas du discours mammerien de la fiction* » applique la théorie des actes de langage de John R. Searle pour démontrer que la fiction peut être porteuse de vérité lorsqu'un certain nombre de procédures discursives viennent en parasiter les fondements logiques. Cette démonstration porte sur le discours de la fiction de M. Mammeri pour qui le travail d'un écrivain consiste à « mentir vrai » et selon qui le romancier a « un devoir de vérité ».

Naa AMFO, une étudiante de maîtrise à l'université du Ghana, Legon, dans son travail de recherche intitulé, « *A relevance Theoretic Study of some pragmatic markers in Akan* » (2001), examine quelques éléments pragmatiques qui fonctionnent comme des contraintes au niveau de l'interprétation inférentielle, par exemple ; *anka (si), mmom (en fait), nanso (mais), nso (pourtant), yese (on dit), se (si/quand), etc...*

BEAUPRE (2009) dans « l'approche dialectique pragmatique dans l'analyse des arguments » montre qu'un argument, en plus d'être évalué selon sa validité logique, doit être évalué en fonction du contexte dans lequel il s'inscrit. Il explique d'ailleurs qu'un argument a nécessairement deux dimensions : une logique et une contextuelle. BEAUPRE dans ce cadre argument en faveur du fondement de la linguistique pragmatique : le contexte.

PAPI (2003) dans « The unsaid in J. Joyce's 'Araby' : A linguistic Perspective », un article publié au *Journal of the short story in English*, montre comment les significations implicites se combinent pour créer une strate de non-dit. L'auteur, montre d'ailleurs que l'étude du non-dit est un outil nécessaire qui ouvre à la compréhension d'un texte littéraire dans une troisième perspective, car les textes littéraires font des mécanismes inférentielles complexes.

JAYEZ (2004) dans son cours « connecteurs et particules dans le discours » aborde la question des connecteurs (parce que, quand, donc, pourtant, etc...) et des particules (bon, tiens, regarde, ah, etc...) JAYEZ estime que, dans le discours, ces connecteurs et particules ne sont pas centrées sur une connexion entre des propositions au moyen d'une relation de discours telle que la conséquence ou le contraste. Pourtant, elles marquent une attitude du locuteur vis-à-vis des croyances qu'il attribue aux participants ou encore, de la vision de l'évolution du discours qu'il attribue aux participants.

Dans tous les travaux de recherches présentés ci-dessus, les chercheurs ont appliqué des théories pragmatiques dans leurs analyses. Les auteurs semblent attaquer, eux tous, la

notion centrale du non-dit dans le discours et donc l'importance de l'analyse pragmatique du discours. Cependant, aucun d'entre eux n'a appliqué la combinaison des théories de la présupposition, de l'inférence et des orientations argumentatives dans son travail, comme nous nous proposons d'appliquer à l'analyse du discours de l'Ex-Président J.J Rawlings.

Pour résumer, ce chapitre que nous venons de voir quelques définitions attribuées au mot « discours » chez des différents linguistes (ce qui explique pourquoi il existe tant d'approches et théories d'analyse de discours).

Il nous fait un parcours de certaines des approches et théories en analyse de discours dès la linguistique structurale jusqu'à la linguistique pragmatique, et finalement, fait mention de quelques analyses faites par des chercheurs à partir de ces théories et approches.



## CHAPITRE 2

### 2.0 CONSTITUTION DU CORPUS ET ANALYSES DES DONNEES

#### Introduction

Le chapitre précédant nous a présenté des diverses connotations du mot *discours* selon les différents linguistes, et ce, raison pour laquelle il existe des diverses théories et approches en analyse de discours. Autrement dit, selon sa propre perception de *discours*, chaque linguiste développe une théorie ou approche qui lui semble propre pour l'analyse de discours, ce qui a enrichi, de façon énorme, le champ de l'analyse de discours d'une part, et d'autre part, le champ de la linguistique en général. Le chapitre nous a ensuite donné une présentation un peu détaillée de certaines de ces théories et approches en analyses de discours, et finalement, il nous a présenté quelques travaux pratiques menés par d'autres chercheurs qui ont appliqué certaines de ces théories et approches.

Dans le présent chapitre, nous abordons la constitution de notre corpus de recherche. De plus, nous mettons en pratique les théories des présuppositions, de l'inférence et des orientations argumentatives, pour analyser le corpus.

#### **2.1 CONSTITUTION DU CORPUS**

Le corpus devant servir de territoire d'analyse est un discours prononcé par l'Ex-Président ghanéen, le Président Jerry John Rawlings, lors du congrès national (appelé « *National Delegates Conference* ») du parti politique « National Democratic Congress(NDC) ». Ce congrès a eu lieu à Tamale, la capitale de la région septentrionale du Ghana le 16 janvier 2010 à WAEC HALL. Comme a été souvent la tradition, le Président Rawlings, connu comme le père fondateur de NDC et Ex-Président de la république, s'est adressé aux

délégués. Dans son discours<sup>3</sup>, il a raconté l'histoire d'un certain « mortuary-man<sup>4</sup> » qu'il appelle « ATTA », un nom qui fait objet de coïncidence avec l'un des noms de l'actuel Président ghanéen, Prof. John Evans Fiifi Atta Mills. Selon l'Ex-Président, Atta était un ivrogne qui travaillait à la morgue de l'hôpital militaire d'Accra. Il a raconté qu'il (Rawlings) avait conseillé à son ami de longue date et à plusieurs reprises sur l'impact négatif que l'alcool pourrait avoir sur sa santé, mais Atta ne suivait pas ses conseils. Finalement, l'ancien président a noté que son ami a renoncé à son habitude de boire, se transformant complètement en un être nouveau et un bon travailleur à la stupéfaction de ceux qui connaissaient son parcours de vie passé. L'Ex-Président Rawlings a ajouté que cette transformation subite d'Atta lui est arrivée non seulement comme une grande surprise mais également une sorte d'inspiration et, en conséquent, l'Ex-Président Rawlings lui a présenté un cadeau. En appréciation, Atta a promis de décorer, d'une façon spéciale, l'ex-président à sa mort.

Après ce discours de l'Ex-Président, le Président Mills a pris son tour de parole et en réagissant à l'histoire racontée par l'Ex-Président, il a remarqué que ; « *Après avoir écouté l'histoire de l'Ex-Président, j'ai décidé, jusqu'à un certain niveau, de ne plus répondre à mon nom d'Atta* »<sup>5</sup>

Beaucoup de personnes y ont mis des intérêts particuliers en attribuant des interprétations différentes. A l'occasion d'un programme télévisé sur METRO TV à ce sujet, Alhaji Innusa Fuseini (le député de Tamale Central) a exprimé son mécontentement avec le choix du nom « Atta » par l'Ex-Président dans son histoire et il a fait cette remarque;

---

<sup>3</sup> Voir l'ANNEXE pour le détail du discours.

<sup>4</sup> Qui travaille à la morgue.

<sup>5</sup> After listening to the former President about the story of Atta, the mortuary man, I have on a lighter note decided to drop Atta from my name.

«Le Président n'est ni ivrogne ni fumeur.....moi, je ne comprends pas le sens de son histoire. »<sup>6</sup>

Nana Ohene Ntow, qui était lui aussi l'un des invités de cette même *discussion télévisée*,<sup>7</sup> a également noté que; « *L'histoire comique de l'Ex-Président était mal-présentée et n'était pas digne pour une telle conférence* »<sup>8</sup>.

En effet, cette histoire de l'Ex-Président a été à la une des journaux et des hebdomadaires ghanéens dès après cette conférence du NDC. C'est peu dire que cette histoire a été le sujet central de discussion à la radio, vu le grand nombre des stations radios présentes au Ghana aussi que l'intérêt élevé des Ghanéens aux sujets de ce genre.

Nous ne pouvons pas prendre une position particulière dans ce débat en tant qu'analyste linguistique sans avoir de bases théoriques. Or, nous sommes d'accord avec les pragmatlinguistes qui font recours au principe que chaque fois qu'on communique, on ne dit pas tout en toutes lettres. On sous-entend beaucoup de choses. Aristote, en traitant de l'enthymème, avait souligné l'inutilité de spécifier en toutes lettres les éléments du syllogisme que l'auditoire peut facilement reconstituer de lui-même. « *Pourquoi dire ce qui semble aller de soi ?* » (AMOSSI, 2000). C'est à base de ce principe qu'un simple « *dit* »<sup>9</sup> pourrait être susceptible à plusieurs interprétations par des auditoires différents.

Voilà pourquoi nous nous donnons la tâche d'analyser les interprétations qui sous-tendent ce discours prononcé par l'Ex-Président J.J Rawlings. Pour ce faire, nous nous servirons des théories de présuppositions et de l'inférence chez Robert Martin et des orientations

---

<sup>6</sup> The President never drunk nor smoked..... I personally do not understand the import his story.

<sup>7</sup> Discussion télévisée lundi, le 17 janvier 2010(7h-8 :30) sur METRO TV connue sous le nom de "Good morning Ghana"

<sup>8</sup> The Ex-President's comic relief was in bad taste and the story itself was a morbid one for such a congress.

<sup>9</sup> Ce qu'on dit en communication

argumentatives chez Oswald DUCROT. Avant de commencer notre analyse nous présentons ci-après, le discours de l'ex-Président J.J Rawlings.

## EX-PRESIDENT J.J RAWLINGS' SPEECH

### ATTA "THE MORTUARY MAN"

*I want to share with you a little story before I share with you one or two thoughts. It's not going to be long. I have a friend at 37 Military Hospital. I may have told some of you people the story before, his name is Atta. Atta happens to be an attendant at the 37 mortuary. Atta was almost invariably, I wouldn't say drunk but it appears the nature of his work, attending to corpses at the mortuary was such that I think he needed a bit of the "Akpeteshie" once in a while and he was a very heavy smoker. Once in a while I will meet him and offer him something, but during Christmas, I would always make sure I sent him a parcel. Unfortunately, I forgot this, to do so last Christmas.*

*But many years ago, a teacher of ours from a foreign country who died in Ghana in Korle-Bu needed naturally to be dressed up. And when my wife and a few of her colleagues went to visit the corpse, they noticed that she had just been dumped in the box, not powdered up, not done up and things like that. That's when they decided to do something about it themselves; polished her up, had her done up before she was sent back to the States. That's when you begin to realise some of the difficulties in some of these professions. I'm saying this because, I guess in a situation like this if you do not, like in those days tip the mortuary attendant, you will not get your face powdered, you will not get your hair combed properly, so that you will look dignified in the box.*

*Anyway, one day I met this friend of mine, Atta, at the 37 Military, and I think I had, I must have come back into office for the second time but I knew him long before but he was looking very sanguine with very dry, his eyes always red, always smoking and smelling alcohol. One day, after I'd come back into office, I went to 37 and met Atta the mortuary attendant, believe it or not, Atta had completely transformed. Atta was looking so good, there was meat on his skin and his eyes were no longer red and I asked, Atta, what's gone wrong? What are you doing and he said he had quit drinking and he had quit smoking, and at that time I was a pretty heavy smoker too, but I must tell you that somehow I was able to gain some strength from this mortuary attendant, that if he can stop smoking and I was doing about three packs a day, then, I could stop smoking, and as I presented my gift to him, do you know what Atta said? "My master, some day when you die, you can be sure that I will powder your face*

*very nice for you". I guess most people will be shocked but I had to understand him. That was the only way he could also demonstrate his affection and a way of saying thank you to me.*

*Mr Chairman, Your Excellency President Mills and Vice President Mahama, Council of Elders, Delegates, Members of the Diplomatic Corp, Representatives of other political parties, distinguished guests, ladies and gentlemen, I welcome you to the 8th National Delegates Conference of the NDC here in Tamale. Last night a few of my colleagues went round to visit some of the delegates and came back at 3 O' clock this morning to speak of the deplorable conditions they found some of them in; the unhygienic situations of some of them, as I said, struggling to sleep on a table; delegates who are here, without whom we are nobody.*

*Ladies and gentlemen, I find it very ironical (sic) that some of us here are actually in charge of logistics like mattresses and things like that. And we could have used this opportunity to supply mattresses or foam mattresses to some of our delegates as part of the logistics and provisions, but no, this wasn't done. And yet when our senior colleagues die or their in-laws die, lorry loads of mattresses, supplies of rice and what knots are dispatched to go and take care of these funerals, and when this is even done, so much is left to be transported somewhere. Ladies and gentlemen, there is something wrong.*

*Fellow delegates, there is a lot of pain on the chests of many of us. The country needs inspiration from us. Can we give it? There is a very painful truth out there. Are we ready to face it? Can we provide the quality of leadership needed to lead and empower the masses? Can we provide the socio-economic justice this country is asking for and is entitled to? Are we bold enough to rectify the wrongs of the past? Are we not in danger of perpetuating the misdeeds of the past? I have said enough over the past one year. Will saying it again in this forum, make a difference? Will it evoke appropriate response and action? Or will it provoke the usual negativity and petty-mindedness from those who ought to know better? Do we realise that we are dealing with the fate of a nation? Can we rise up to meet the expectations of this country as we did before? Some of you have had the privilege of serving this country previously under my watch and that of the power of the people.*

*Ladies and gentlemen, I implore you to offer the same quality of service, commitment, guidance and truthfulness to the President, the leader of government.*

*Ladies and gentlemen, our conscience and our quest for nobility and Godliness in truth must now be the overriding influence in every decision that we take, especially today. Let us keep at the back of our minds that this meeting is dealing with the future of our country - the peace and stability of this country. The fate of this nation is in the balance. Can we remedy it? We can, if we put a stop to the backstabbing, lies and treachery that is going on within the party and government. We survived the malice of the NPP; can we survive the treachery of our own? I wish to thank the Chiefs and people of Tamale for always welcoming our party with open arms.*

*Ladies and gentleman, thank you and good luck.*

## 2.2 ANALYSES DES DONNEES

### 2.2.1 Les Présupposés

La « Présupposition » c'est la connaissance d'un état antérieur des choses censées être passées avant l'acte de communication. Ce sont des formes spécifiques utilisées pour transmettre une information présentée comme connue du destinataire. Robert Martin nous propose des différents aspects de présupposés (*présupposés d'énonciation, de prédication, de position, morphématique, d'ordination sémantique, d'existence*)<sup>10</sup>.

Le discours de l'ex-Président J.J Rawlings renferme plusieurs aspects de la présupposition. Dans les lignes qui suivent, nous relevons et analysons des cas des différents présupposés comme présent dans le discours.

#### 2.2.1.1 Le présupposé d'énonciation

Pour qu'il y ait une communication, il faut que certaines conditions soient accomplies. Le Schéma Jakobsonienne de la communication préconise les six étapes dans la communication, à savoir :

- Le destinataire : celui qui envoie du message.
- L'auditeur : celui qui reçoit du message.
- Le message : l'objet, l'information, les paroles que le locuteur transmet.
- Le contexte : situation communicationnelle.
- Le code : la langue particulière utilisée dans une communication.
- Le canal/contact : le sous-code particulier utilisé ; soit écrit ou oral.

Une fois toutes ces conditions sont accomplies, on présuppose qu'il y a eu une énonciation. Le destinataire de ce discours que nous étudions c'est l'Ex-Président ghanéen, J.J Rawlings. Les délégués auxquels il s'est adressé lors de la conférence constituent ici son auditoire. Le contenu informationnel de son discours est le message qu'il transmet, dans le

---

<sup>10</sup> Pour plus d'information, voir le chapitre I.

contexte d'une conférence des délégués du parti politique, National Democratic Congress (NDC). Le code utilisé dans l'énonciation c'est l'anglais, et le canal c'est l'oral.

L'accomplissement de toutes ces conditions attribuables à l'énonciation dans ce discours que nous choisissons d'étudier nous sert d'une base solide d'en faire un bon corpus d'étude, car l'Ex-Président, à cet effet, ne peut pas nier le fait d'avoir fait cette déclaration.

### **2.2.1.2 Le présupposé d'existence**

Dans chaque langue, il y a des noms qui représentent les phénomènes et les opérations.

L'existence de ces noms présuppose l'existence de ces phénomènes et ces opérations.

Nous reconnaissons quand même la variété de noms attribués à un même phénomène d'une culture à l'autre, et ceci, en raison de comment un phénomène donné est perçu par le peuple qui vit la culture. Néanmoins, de tout cela, il résulte qu'il existe un tel ou tel phénomène. C'est sur ce principe que repose la notion du présupposé d'existence.

Le simple fait de dire « *I have a friend at 37 Military hospital...his name is Atta* »<sup>11</sup> comme a dit l'Ex-Président dans son histoire, présuppose l'existence de « Atta », le personnage principal de son histoire. Il en va de même pour le mot « *Akpeteshie* »<sup>12</sup>. Si nous acceptons de valider cette hypothèse, on peut déjà à un certain niveau tenir pour vrai cette histoire de l'ex-Président.

Le titrage introductoire « *ladies and gentlemen* »<sup>13</sup> laisse entendre la présence de son auditoire sans lequel l'Ex-Président n'aurait pas pu continuer son message en disant « *I find it very ironical that some of us here....* »<sup>14</sup>

---

<sup>11</sup> J'ai un ami qui travaille à l'hôpital militaire de 37... il se nomme Atta.

<sup>12</sup> Boisson locale alcoolisée.

<sup>13</sup> Mesdames et Messieurs

<sup>14</sup> C'est ironique que certains d'entre nous...

### **2.2.1.3 Le présupposé de prédication**

Chaque fois que l'on parle, on parle de quelque chose, et on dit de la chose quelque chose.

Ce dont on parle c'est le thème, et ce qu'on dit du thème c'est le propos ou le prédicat. On dit qu'on prédique le propos ou le prédicat sur le thème. Souvent, dans nos dires, nous attribuons des choses au sujet comme si nous partageons les mêmes avis avec nos interlocuteurs.

Dans le discours, quand l'Ex-Président dit par exemple « *Atta was looking good, there was meat on his skin and his eyes were no longer red...* »<sup>15</sup>, il prédique ces bonnes qualités sur le sujet « Atta » et les présente comme si son auditoire partage les mêmes avis.

Le cas n'est pas différent quand il s'exprime de la façon suivante ; « *the country needs inspiration from us* »<sup>16</sup>. Ici, il prédique « *needs inspiration from us* » sur « *the country* » comme si cette déclaration qu'il a faite est tenue pour vrai par tout le monde. Mais, reste à répondre, on se pose la question à savoir si vraiment le pays a besoin d'une certaine inspiration de chez les Ghanéens.

Voyons également comment « *is in the balance* » est prédiqué sur « *the fate of this nation* » quand l'Ex-Président dit dans son discours que « *the fate of this nation is in the balance* »<sup>17</sup>. Pourrions-nous tous tomber d'accord sur le fait que le futur du pays est vraiment en jeu ? Or, la façon dont l'Ex-Président fait cette déclaration et sa façon de prédiquer donne à entendre que tout le monde partage ce même avis. Voici ce que l'on fait souvent chaque fois qu'on communique, mais qui échappe notre connaissance.

---

<sup>15</sup> Atta était plus beau, avait pris du poids et ses yeux n'étaient plus rougis comme d'habitude...

<sup>16</sup> Le pays a besoin de notre inspiration

<sup>17</sup> Le futur de ce pays est en jeu

#### **2.2.1.4 Le présupposé de position**

Comme ont toujours montré les grammairiens, une phrase simple peut se diviser en trois parties importantes à savoir la position initiale, la position médiane et la position finale. Nous apprenons chez les pragmalinguistes que chaque fois qu'on communique, nous présentons nos propositions des plus importantes aux moins importantes. Cependant, dans la communication, un élément de la position finale ou même de la position médiane pourrait assurer la position initiale, pour faire une mise en relief.

Prenons comme exemple cette phrase énoncée par l'Ex-Président lorsqu'il explique à son auditoire combien de fois il présentait à son ami « Atta » des cadeaux ; il dit « *Once in a while, I will meet him and offer him something ...* »<sup>18</sup> Le positionnement initial de l'adverbe temporel « *once in a while* » dans cette phrase ne peut pas avoir été fait au hasard par l'énonciateur. Pourtant, ce positionnement laisse entendre l'importance à l'auditoire de noter que cette activité de donner des cadeaux à son ami « Atta » se faisait rarement, et non pas régulièrement.

Voyons également la façon dont « *last night* » est mise en relief dans la phrase; « *Last night, a few of my colleagues went round to visit some of the delegates...* »<sup>19</sup>. Une action qui a eu lieu *hier soir*, bien sur, a eu lieu *hier*, parce que *hier soir* c'est toujours *hier*. On se demande pourquoi l'Ex-Président a choisi de faire cette précision et pourquoi il a choisi de commencer sa phrase par « *last night* » qui, normalement, devrait prendre la position finale dans la phrase. Nous comprenons, dès lors, l'importance que le locuteur attribue au cadre temporel dans sa phrase et invite son auditoire à le bien noter.

---

<sup>18</sup> De temps en temps, je lui offrais quelque chose.

<sup>19</sup> Hier soir, certains de mes collègues ont fait un tour de visite chez certains délégués.

### 2.2.1.5 Le présupposé morphématique

Les morphèmes aussi jouent un rôle grandissant dans le discours, car ils peuvent facilement constituer des éléments de la présupposition. Ce discours de l'ex-Président J.J Rawlings relève des cas des présupposés morphématiques.

Le morphème « *before* » utilisé dans la phrase « *I may have told some of you this story before* »<sup>20</sup> laisse entendre le fait que cette histoire ne se raconte pas pour la première fois par l'Ex-Président, et pourrait également, en ce fait, rendre l'histoire crédible. Si tel est le cas, nous nous demandons pourquoi certaines personnes réagissent vis-à-vis cette histoire de cette manière ; comme si c'est la première fois que l'Ex-Président raconte cette histoire.

Ensuite, dans la phrase « *I would always make sure I sent him a parcel* »<sup>21</sup>, le morphème « *always* » tel qu'il est utilisé dans la phrase présuppose que l'Ex-Président n'a jamais manqué de présenter à son ami un cadeau, à l'occasion de chacune de leurs rencontres. Ceci vient expliquer pourquoi l'Ex-Président dit à la suite que « *Unfortunately, I forgot to do so last Christmas* ».<sup>22</sup>

D'ailleurs, dans la phrase « *My master, some day when you die...* »<sup>23</sup>, l'énonciateur, d'une certaine manière, fait allusion à l'expression populaire ; « la mort est inévitable » par son utilisation du morphème « *when* » qui évoque la certitude.

Faisons ici une différence entre les morphèmes « *if* » et « *when* » avec les deux exemples suivants;

1. « My master, some day when you die... »
2. « My master, some day if you die... »

<sup>20</sup> Il se peut que j'aie raconté une fois cette histoire à certains de vous.

<sup>21</sup> Je l'enverrais toujours un cadeau.

<sup>22</sup> Malheureusement, j'ai oublié de le faire le Noël passé.

<sup>23</sup> Mon patron, un jour, quand vous mourrez.

Contrairement à ce qui est évoqué dans la première phrase avec le morphème « when », le « if », introduit dans la deuxième phrase, présente la mort comme un phénomène qui pourrait ne pas arriver. Pourtant dans la première phrase, on nous donne à croire que l'Ex-Président (ici appelé ; « *My master* »), comme tout autre être, ne peut pas échapper à la mort. Il est bien possible, à ce point, de se poser la question intéressante à savoir ; « entre Atta, le *mortuary man*, et son maître, l'Ex-Président J.J Rawlings, lequel trouvera la mort le premier. Or, avec l'utilisation du morphème « *when* », Atta nous amène à croire que son maître, l'Ex-Président J.J Rawlings, sera le premier à mourir.

### **2.2.1.6 Le présupposé d'ordination sémantique**

Nous entendons par présupposé d'ordination sémantique, toutes connaissances antérieures d'un mot qu'on peut facilement négliger à tort dans l'argumentation. Autrement dit, souvent, quand on parle, on utilise certains mots qui ont des sens cachés, mais qui peuvent facilement nous échapper. Ces mots introduisent des présupposés. A la différence du présupposé morphématique, on a affaire ici aux verbes, aux adjectifs et à certains adverbes de type temporel et aspectuel.

Dans le troisième paragraphe du discours, on trouve un cas typique du présupposé d'ordination sémantique quand l'Ex-Président dit ; « *I must have come back into office for the second time* »<sup>24</sup>. L'utilisation du verbe « *come back* » présuppose que l'Ex-Président était autrefois au pouvoir, et qu'il avait cédé le pouvoir. De plus, l'adverbe temporel « *second* » vient également ajouter à ce fait, car, naturellement, sans un premier, on ne peut pas parler d'un second.

De la même manière, quand on dit que quelqu'un a cessé de faire quelque chose, on présuppose qu'à un moment donné, la personne faisait la chose en question, parce que,

---

<sup>24</sup>C'était lors de mon deuxième mandat présidentiel, je crois.

logiquement, on ne peut pas cesser de faire quelque chose (que ce soit bonne ou mauvaise) qu'on n'est pas en train de faire. Alors, d'ici, on peut évoquer le présupposé du verbe « *had quit* » comme nous voyons dans la phrase « *he said he had quit drinking and he had quit smoking* »<sup>25</sup>. Dans cet énoncé, l'Ex-Président pose qu'Atta ne continue plus à boire et à fumer ; ce qui est le sens premier qu'on peut cerner sans recourir à la théorie de la présupposition. Pourtant, lorsqu'on dit que « Atta a cessé de boire et de fumer », on ne pose pas que « Atta buvait et fumait auparavant », mais on le présuppose. Oswald DUCROT (1984) donne un exemple similaire dans son traité de « *le dire et le dit* » avec le verbe *cesser*. Dans l'énoncé « *Pierre a cessé de fumer* »<sup>26</sup>, DOUCROT souligne que, on :

- a. Pose que Pierre ne fume pas actuellement.
- b. Présuppose qu'il fumait autrefois.

Ensuite, par le simple fait de dire « *8th National Delegates Conference* », est-ce qu'on ne présuppose pas qu'il y a eu déjà sept autres conférences de même nature ? Bien sûr que si, parce que logiquement, sans un premier, on peut difficilement évoquer un deuxième.

D'une même façon, quand l'Ex-Président dit « *and yet when our senior colleagues die or their in-laws die, lorry loads of mattresses or foam mattresses... are dispatched to go and take care of these funerals...* », il présuppose l'existence des « *junior colleagues* » tout en laissant savoir si ces « *junior colleagues* » du parti sont aussi privilégiés que les « *seniors colleagues* ».

Avec les deux derniers exemples du présupposé d'ordination sémantique qu'on vient de donner, nous sommes amenés, d'une manière ou d'autre, à établir que les adjectifs ou les qualifiants peuvent facilement constituer des éléments du présupposé.

---

<sup>25</sup> Il a dit qu'il avait cessé de boire et de fumer.

<sup>26</sup> Exemple tiré d'Oswald DUCROT (1984), *le dire et le dit*, les éditions de minuit, Paris, p.33

## 2.2.2 Les inférences dans le corpus

A ce niveau de notre analyse, nous cherchons à tirer des conclusions logiques à partir des prémisses qui sont tenues d'être vraies et qu'on peut vérifier dans le discours de l'Ex-Président. Le premier cas de l'inférence que nous examinons se trouve dans cette partie du discours :

« But many years ago, a teacher of ours from a foreign country who died in Ghana in Korle-Bu needed naturally to be dressed up. And when my wife and a few of her colleagues went to visit the corpse, they noticed that she had just been dump in the box, not powdered up, not done up and things like that. That's when they decided to do something about it themselves; polished her up, had her done up before she was sent back to the States. That's when you begin to realise some of the difficulties in some of these professions. I'm saying this because, I guess in a situation like this if you do not, like in those days tip the mortuary attendant, you will not get your face powdered, you will not get your hair combed properly, so that you will look dignified in the box. » (voir traduction en Annexe)

De ce que dit l'Ex-Président ici, il sous-entend simplement que, « le rituel nécessaire de donner un pourboire au 'mortuary-man', n'a pas été satisfait par quiconque avait déposé le cadavre à la morgue ». En d'autres termes, le « mortuary man » n'a pas reçu de pourboire. Vérifions ceci. Dans le discours, l'Ex-Président pose que ;

1. Il faut donner un pourboire au « mortuary-man », sans quoi le cadavre ne serait pas bien préparé pour l'enterrement.
2. Le cadavre avait été tout simplement mis dans le cercueil sans que la préparation nécessaire ne soit faite.
3. C'est sa femme et ses camarades eux-mêmes qui ont dû préparer le cadavre, en fin de compte.

Si notre première prémisse est une condition nécessaire qu'il faut satisfaire à la morgue comme le pose l'Ex-Président, nous comprenons, dès lors, pourquoi la deuxième prémisse et la troisième prémisse. Autrement dit, si A doit satisfaire B, pour que B accomplisse une tâche X, et que finalement, la tâche X n'est pas accomplie par B, logiquement, on revient à

conclure que A n'a pas satisfait B. Nous comprenons alors pourquoi le cadavre a été simplement déposé dans le cercueil sans la préparation « *pré-enterrement* », et pourquoi il a fallu à la femme de l'Ex-Président et ses camarades de faire un travail qui devrait, habituellement, être fait par le « mortuary man ».

La deuxième inférence dans le discours que nous examinons se situe au niveau de la partie suivante ;

« Last night a few of my colleagues went round to visit some of the delegates and came back at 3 O' clock this morning to speak of the deplorable conditions they found some of them in; the unhygienic situations of some of them, as I said, struggling to sleep on a table; delegates who are here, without whom we are nobody. Ladies and gentlemen, I find it very ironical (sic) that some of us here are actually in charge of logistics like mattresses and things like that. And we could have used this opportunity to supply mattresses or foam mattresses to some of our delegates as part of the logistics and provisions, but no, this wasn't done. And yet when our senior colleagues die or their in-laws die, lorry loads of mattresses, supplies of rice and what knots are dispatched to go and take care of these funerals, and when this is even done, so much is left to be transported somewhere. Ladies and gentlemen, there is something wrong. » (voir traduction en Annexe)

En faisant recours à la théorie de la présupposition, nous arrivons à dire que, par le simple fait de dire « *senior colleagues* », l'Ex-Président présuppose que parmi les délégués du parti, il y a à distinguer deux groupes existants ; les « *senior colleagues* » et les « *junior colleagues* ». D'ailleurs, l'Ex-Président nous présente une situation dramatique observable dans leur parti, c'est-à-dire, la haute reconnaissance et certains privilèges dont se réjouissent les « *senior colleagues* » du parti à travers son dire :

« And yet when our senior colleagues die or their in-laws die, lorry loads of mattresses, supplies of rice and what knots are dispatched to go and take care of these funerals, and when this is even done, so much is left to be transported somewhere. Ladies and gentlemen, there is something wrong. » (voir traduction en Annexe)

Ensuite, si l'Ex-Président pose que:

« Last night a few of my colleagues went round to visit some of the delegates and came back at 3 O' clock this morning to speak of the deplorable conditions they found some of

them in; the unhygienic situations of some of them, as I said, struggling to sleep on a table; delegates who are here, without whom we are nobody. » (voir traduction en Annexe)

Il nous laisse entendre que ce ne sont pas tous les délégués qui se trouvaient dans ces conditions pitoyables et antihygiéniques dont il parle, mais certains d'entre eux. On ne peut pas s'empêcher, à ce niveau, de se demander qui sont alors ces délégués. C'est, bien sûr, les « junior colleagues ».

De ces arguments (prémises) présentés ci-dessus, nous sommes à même de conclure qu'il existe la discrimination dans le parti ; une situation où il faut « mouiller la barbe »<sup>27</sup> de certains membres du parti si l'on veut jouir de certains privilèges.

N'est-il pas pareille dans le cas de la morgue, où il faut donner un pourboire au « *mortuary man* » sans quoi le cadavre risque de ne pas recevoir la préparation nécessaire. C'est bien là la relation entre l'histoire qui est dit d'Atta, le « *mortuary man* », et puis ce que l'Ex-Président dit dans son discours. Evidemment, nous voyons que l'histoire de l'Ex-Président n'avait pas été racontée dans le vide, et d'ailleurs, on se demande pourquoi l'Ex-Président allait-il perdre son temps pour commencer son discours avec une telle histoire alors qu'il savait bien qu'il avait des choses sérieuses à dire à son auditoire ; les délégués de la conférence.

Si notre analyse jusqu'à présent nous donne la preuve de la relation qui existe entre l'histoire de l'Ex-Président par rapport à ce qu'il dit dans son discours, nous sommes sans doute amenés à penser à la question de « la visée du discours », car comme le dit Oswald DUCROT ; « *chaque fois qu'on argumente, on argumente en faveur d'une conclusion* ». <sup>28</sup>  
Bien entendu, tout ce que nous disons a une finalité. Alors, quelle est cette finalité ? Quelle est cette visée ? Quelle est l'orientation argumentative de l'Ex-Président ?

---

<sup>27</sup> Soudoyer quelqu'un.

<sup>28</sup> O. DUCROT, 1973: 230 - 231

### 2.2.3 L'orientation argumentative du discours

Même si nous acceptons déjà que, chaque fois que l'on est en discours, on ne dit pas toutes choses en toutes lettres, nous devons aussi admettre qu'on ne parle pas pour rien. Les mots que nous choisissons dans la communication sont toujours destinés à accomplir un effet particulier. En conséquence, nous nous trahissons toujours par nos énoncés, car la visée de notre communication réside toujours et clairement dans les mots et les expressions dont nous nous servons.

De même, à partir des énoncés présentés par l'Ex-Président dans son discours, il cherche à accomplir un certain effet. Nous voyons comment il évoque l'acte corruptible résidant à la morgue à l'égard celle qui existe dans leur parti politique ; le NDC, et nous relevons quelques énoncés ici pour justifier cela :

1. “...*they noticed that she had just been dumped in the box...*” (TF<sup>29</sup> :ils ont constaté que le cadavre avait été tout simplement mis dans le cercueil )
2. “...*I guess in a situation like this if you do not, like in those days tip the mortuary attendant, you will not get your face powdered, you will not get your hair combed properly, so that you will look dignified in the box.*” (TF: Je dis cela parce que, comme c'était le cas au passé, il fallait donner un pourboire au « mortuary-man », sans quoi le cadavre ne serait pas bien préparé pour l'enterrement.)
3. *Last night, a few of my colleagues went round to visit some of the delegates and came back at 3 O' clock this morning to speak of the deplorable conditions they found some of them in; the unhygienic situations of some of them, as I said, struggling to sleep on a table; delegates who are here, without whom we are nobody.* (TF: Hier soir, certains de mes camarades ont fait un tour de visite chez les délégués, et ils sont rentrés à 3 heures de cet aube de leur retour, ils nous ont

---

<sup>29</sup> Traduction Française

expliqué les conditions pitoyables et antihygiéniques d'où vivaient certains délégués ; certains d'eux ayant la difficulté de trouver même des tables sur quoi dormir)

4. “...I find it very ironical (sic) that some of us here are actually in charge of logistics like mattresses and things like that. And we could have used this opportunity to supply mattresses or foam mattresses to some of our delegates as part of the logistics and provisions, but no, this wasn't done.” (TF: c'est vraiment ironique que certains de nous ici sont chargés de fournir des logistiques tels comme les matelas aux délégués, mais ne l'ont pas fait)
5. “Ladies and gentlemen, there is something wrong.” (TF: Mesdames et Messieurs, il y a certainement un problème.)
6. “...there is a lot of pain on the chests of many of us.” (TF: Pour beaucoup de nous, nos cœurs sont remplis de la douleur)
7. “There is a very painful truth out there.” (TF: Il y existe une vérité pénible)

Avec ces exemples ci-dessus comme base, nous arrivons à tirer l'orientation argumentative que, l'Ex-Président, par son discours, vise à condamner. Il cherche, en fait, à condamner les méfaits dans la société ghanéenne, ainsi que dans le NDC.

De toute cette analyse faite, il n'y a pas de moindre indice qui montre que l'Ex-Président J.J Rawlings avait raconté son histoire pour se moquer du Président actuel, Prof Evans Atta Mills, explicitement ou implicitement, comme le laissent croire certains critiques. Nous voyons plutôt comment l'Ex-Président J.J Rawlings reconnaît la présence du Président Mills dans son discours lorsqu'il observe le protocole nécessaire du discours officiel :

« Mr Chairman, Your Excellency President Mills and Vice President Mahama, Council of Elders, Delegates, Members of the Diplomatic Corp, Representatives of other political parties, distinguished guests, ladies and gentlemen, I welcome you to the 8th National Delegates Conference of the NDC here in Tamale.» (voir traduction en Annexe)

D'ailleurs, dans le discours, l'Ex-Président invite les délégués du NDC, ainsi que tout le peuple ghanéen, à offrir au Président Mills l'assistance nécessaire dans son gouvernement.

Voilà ce que dit l'Ex-Président à cet égard:

« Ladies and gentlemen, I implore you to offer the same quality of service, commitment, guidance and truthfulness to the President, the leader of government. » (voir traduction en Annexe)

En fait, si on se permettait de recourir un peu au concept de la polyphonie en pragmatique, on dirait que l'ex-Président J.J Rawlings, par son histoire d'Atta Mortuary-man, faisait allusion aux maux dans le NDC ainsi que dans le Ghana entier.

Par ceci, nous ne disons pas que ceux qui argumentent que l'histoire de l'Ex-Président se réfère au Président actuel, Prof. J.E.A Mills, ont tort. Nous ne pensons pas d'ailleurs que leurs arguments sont justifiables.

Sur ce, nous mettons à terme ce chapitre, dans lequel nous avons dans un premier temps, fait état de notre corpus. Nous avons ensuite fait une analyse pragmatique du corpus, en appliquant les théories de la présupposition, de l'inférence et de l'orientation argumentative. Dans le chapitre qui suit, nous abordons trois sous titres essentiels. D'abord, nous présentons l'implication de notre étude. Ensuite, à travers l'analyse faite, nous validons les questions que nous nous sommes posées au départ, et finalement, nous faisons quelques suggestions.

## CHAPITRE 3

### 3.0 IMPLICATIONS DE L'ETUDE ET SUGGESTIONS

Ayant appliqué les théories pragmatiques de la présupposition, de l'inférence, et de l'orientation argumentative à l'analyse de notre corpus, nous présentons dans ce chapitre les résultats de notre analyse. Autrement dit, nous abordons l'implication de notre étude. Ensuite, nous présentons quelques suggestions, après quoi nous validons nos hypothèses de départ.

#### 3.1 IMPLICATIONS

Après avoir appliqué les trois théories déjà mentionnées ci-dessus, nous observons que le discours qui a été prononcé par l'Ex-Président J.J Rawlings, n'est pas dépourvu de sens caché. Pourtant, comme on peut observer dans tout autre discours, l'Ex-Président J.J Rawlings laisse des traces du sens caché, qu'il faut appliquer des théories pragmatiques pour récupérer. Ce n'est pas donc étonnant que beaucoup de personnes ont attribué à son discours plusieurs interprétations. Néanmoins, que les raisonnements portés par les critiques soient logiques ou pas, dépend, sans doute, des arguments de base. Heureusement, ce sont ces bases d'argument que les théories pragmatiques comme celles que nous avons appliquées dans notre analyse, cherchent à récupérer.

Tout d'abord, nous observons que l'information contenue dans un énoncé se divise en deux catégories : l'information *présupposée* (présentée comme connue du destinataire) et l'information *posée* (présentée comme nouvelle / intéressante).

L'information présupposée possède trois caractéristiques importantes, qui sont les suivantes :

- (a) Elle apparaît comme secondaire par rapport à l'information posée ;

(b) Elle se situe au niveau de l'implicite ;

(c) Bien qu'elle soit présentée comme connue du destinataire, elle peut être totalement nouvelle pour lui.

Voilà pourquoi il est nécessaire d'étudier la présupposition dans un discours comme celui de l'Ex-Président. On peut se demander pourquoi les énoncés contiennent à la fois des informations connues et des informations nouvelles : les premières (les informations connues) semblent inutiles, car en principe on ne parle pas à quelqu'un pour lui dire ce qu'il sait déjà. Cependant, la raison de la présence des informations connues dans les énoncés est en fait toute simple : on ne peut pas communiquer une information nouvelle sans l'appuyer sur du « connu ».

Par la théorie de la présupposition, nous démontrons, d'ailleurs, comment un locuteur ne peut pas se défendre de ne pas avoir dit ce qu'on lui attribue comme son dire, une fois toutes les conditions nécessaires pour une énonciation sont remplies. En d'autres termes, comment peut-on refuser d'avoir dit quelque chose quand c'est vérifiable qu'on a eu pour son message, un destinataire, un contexte, un code et un canal ? Une fois toutes ces conditions sont remplies, c'est présupposé qu'il y a eu une énonciation.

De plus, par la théorie de la présupposition, nous estimons que certains mots du discours constituent des éléments déclencheurs des connaissances qui sont supposées avoir eu lieu dans la communication, mais qu'on ne dit pas de façon claire. Ici, nous faisons références à certains verbes qui sont précédés par le morphème « re », par exemple : refaire, retourner, rentrer, reprendre, retrouver, etc. Le morphème « re » qui précède ces verbes changent, considérablement et le plus souvent, la forme sémantique de ces verbes, et pourrait facilement donner lieu à la présupposition. Il est nécessaire donc pour l'analyste d'y prêter beaucoup d'attention.

Les adjectifs qui démontrent une certaine mise en ordre, par exemple : deuxième, troisième, quatrième, etc..., sont également à prendre en considération, car, un tel adjectif présuppose l'existence des autres éléments dans le même ordre de classement. Il en va de même pour les certains adverbess de même qualité, par exemple : primo, secundo, etc.

Nous voulons noter que l'importance de ces adverbess dans l'analyse pragmatique d'un discours pourrait s'étendre à l'analyse d'un texte dont l'objectif est d'examiner la cohérence. Autrement dit, si l'objet d'une analyse est de voir la relation qui existe entre les propositions dans un discours ou dans un texte (tel que dans le cas de l'analyse textuelle), cette logique de mise en ordre, que présupposent certains adverbess, est à prendre en considération par l'analyste.

D'une façon similaire, comme l'indique PAPI(2003), l'étude du non-dit est un outil nécessaire qui ouvre à la compréhension d'un texte littéraire dans une troisième perspective, car les textes littéraires font des mécanismes inférentielles complexes.

L'enseignement de la logique est certes capital au stade d'acquisition des principes d'analyse formelle chez le jeune apprenant. Les principes de non-contradiction ou de relation conditionnelle, par exemple, ne sont pas toujours bien maîtrisés sans apprentissage systématique. Par contre, l'exclusivité de la logique et de l'étude des liens d'inférence dans l'analyse de l'argument rendent son objet limité. L'argument ne se limite pas aux inférences entre prémisses et conclusions; certaines théories montrent en effet que l'évaluation d'une proposition peut parfois se rattacher à quelque chose d'extérieur à cet ensemble des propositions.

La capacité d'évaluer correctement les arguments est cruciale à développer dans une société où les moyens de communication nous permettent de diffuser quantité de messages et de discours contenant de bons, comme de mauvais raisonnements. L'exercice de la

pensée critique se fait au quotidien, c'est pourquoi il est impératif de se doter d'outils efficaces dans l'analyse des arguments.

Vu les sens cachés que nous sommes arrivés à récupérer dans le discours de l'Ex-Président à l'aide de la combinaison des théories de la présupposition, de l'inférence et de l'orientation argumentative, nous sommes à même de tenir comme valide, jusqu'à un certain niveau, l'application de ces théories à tout autre discours. Cependant, nous voyons un certain lien entre ces trois théories qu'on vient d'appliquer dans l'analyse de notre corpus. Alors, quel est ce lien ?

### **3.1.1 Le lien entre la présupposition, l'inférence et l'orientation argumentative.**

Dans notre analyse, nous avons constaté que, le plus souvent, la présupposition est déclenchée par les mots dans le discours, c'est-à-dire, un seul mot pourrait donner lieu à la présupposition. Par exemple, dans la phrase; « *I may have told some of you this story before* »<sup>30</sup>, la présence du morphème "*before*"<sup>31</sup> déclenche une présupposition dans la phrase. Dès lors, nous arrivons à comprendre que ce n'est pas la première fois que l'Ex-Président raconte cette histoire. Cependant, c'est au niveau d'une phrase ou des phrases, d'où on peut trouver une combinaison de multiples présuppositions qu'on tire l'inférence, et en conséquence, à partir de ces inférences mises en relation, on arrive facilement à tirer l'orientation argumentative de tout ce qui est dit dans un discours donné. Si nous reprenons cet exemple ; « *I may have told some of you this story before* », dans un contexte où l'Ex-Président préconise que son histoire pourrait engendrer des critiques chez les Ghanéens par son choix du nom « ATTA », l'Ex-Président pourrait vouloir dire par cette phrase que ; « ce que je vous raconte est vrai. » Dans ce cas, son orientation argumentative serait

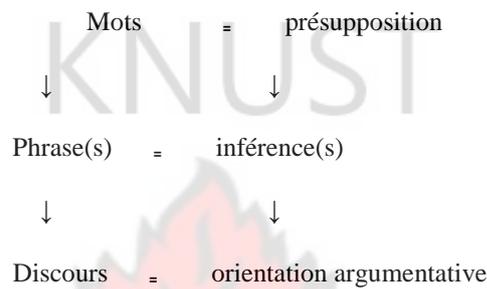
---

<sup>30</sup> Il se peut que j'aie raconté une fois cette histoire à certains d'entre vous. (Traduction française)

<sup>31</sup> Voir l'analyse dans le chapitre II.

« convaincre ». Nous voyons maintenant comment ces trois théories se sont reliées, à partir de cet exemple que nous venons de donner.

Ce phénomène dont nous parlons présente une certaine logique arborescente comme dans le tableau ci après :



Voilà pourquoi, pour l'analyse pragmatique du discours de l'Ex-Président J.J Rawlings, nous l'avons trouvé intéressant et nécessaire de combiner ces trois approches pragmatiques, car, nous les voyons liées les unes aux autres.

### 3.2 SUGGESTIONS

A cette étape de notre travail, nous proposons quelques suggestions que nous croyons utiles pour d'autres chercheurs qui aimeraient appliquer ces théories à l'analyse du discours.

La première des suggestions que nous proposons est liée à relation existante entre les trois approches (la présupposition, l'inférence et l'orientation argumentative) dont nous venons d'évoquer ci-haut. En vue de cette relation, nous conseillons à d'autres chercheurs qui feront une analyse par l'application de l'une de ces approches de bien vouloir voir les trois

approches ensemble pour ainsi examiner le niveau de véracité de cette observation que nous venons de faire.

Notre deuxième suggestion est également destinée aux chercheurs dans le champ de la linguistique pragmatique. De nos jours, notre monde prend une certaine dimension où chacun devient peu à peu un être critiqueur. En conséquence, chaque fois qu'il y a un état de dilemme interprétatif dans le pays d'une part, et d'une autre, dans le monde, nous invitons tous linguistes et apprentis-linguistes à intervenir avec une clarification logique, à travers une *analyse pragmatico-déductive*<sup>32</sup>. Pour nous, c'est bien là notre contribution en tant que chercheurs linguistiques. C'est ce qui constitue notre but principal d'avoir mené cette recherche.

La troisième suggestion est sous forme d'un cadre théorique que nous voulons proposer. Aux autres formes des présuppositions proposés par Robert MARTIN que nous venons d'appliquer dans notre analyse, nous proposons une autre forme que nous choisissons d'appeler « *le présupposé d'intention* ».

### **3.2.1 Le présupposé d'intention**

Au cours de notre analyse, nous avons fait une observation très intéressante avec certains mots qui déclenchent de la présupposition d'une certaine manière. Ces mots évoquent de l'intention/le souhait de faire ou d'accomplir une action ou des actions qu'ils introduisent, mais qui pourraient ne pas être réalisées.

Pour ainsi dire, si un énoncé P pose de l'intention ou du souhait de réaliser l'action Q, le présupposé de P c'est à la fois Q et non Q. Prenons la phrase « *that's when they decided to do something about it themselves* » comme a dit l'Ex-Président dans son discours. L'emploi du verbe « *decided to* » dans cette phrase pose que la femme de l'Ex-Président et

---

<sup>32</sup> Déduction logique faite par le biais de l'approche pragmatique.

ses camarades avaient l'intention de faire quelque chose. Qu'ils l'ont fait ou pas, c'est une autre question qui reste à répondre. De façon logique, avoir l'intention de faire quelque chose ne donne pas automatiquement la certitude de réalisation. Alors, « décider de faire quelque chose » relève d'une présupposition d'intention.

Dans ce sens, pour la phrase: « *that's when they decided to do something about it themselves* »,

1. l'intention posée **P** c'est → *they decided to*.
2. L'action à être réalisée **Q** c'est → *to do something about it*.
3. Le présupposé (à la fois **Q** et non **Q**) c'est → « *do something about it* » et « *do not do something about it* ».

De même, dans la phrase : « *our conscience and our quest for nobility and Godliness...* »<sup>33</sup>, il est posé qu'il y a de l'intention de cultiver en soi la noblesse et les attributs de Dieu. Pourtant, on peut se demander si dans cette « quête », on va réussir ou pas. Alors, l'emploi du mot « *quest* » dans la phrase donne une présupposition d'intention.

Ces deux exemples tirés du discours de l'Ex-Président nous fait penser à d'autres mots qui peuvent constituer des éléments déclencheurs de ce présupposé dit d'« intention ». Des verbes comme ; « souhaiter faire » et « compter faire » sont également à prendre en considération dans cette catégorie.

Si dans une situation donnée, il faut fixer une date pour un rendez-vous quelconque, et la personne dit « Je compte venir chez vous dimanche », on ne s'attend pas à ce que le destinataire de ce message s'apprête pour ce rendez-vous le dimanche, vaille que vaille, parce que, « compter venir » n'est pas « venir », mais plutôt avoir de l'intention de venir.

---

<sup>33</sup> Notre conscience et notre quête de la noblesse et de la piété. (traduction française)

De la même façon, quand vos amis vous souhaitent « bonne chance ! » lors de votre préparation à l'examen, ce n'est pas donné que vous allez réussir à l'examen. Comprenons que « souhaiter avoir quelque chose » ou « souhaiter faire quelque chose » ne donne pas la certitude de la réaliser.

En effet, chaque fois qu'on argumente de cette manière, on présente son interlocuteur devant une situation de « double axe » : une situation de possibilité-impossibilité. C'est effectivement ce phénomène que notre théorie de la *présupposition d'intention* cherche à étudier.

### **3.2.2 La théorie d'orientation communicationnelle**

La toute dernière de nos suggestions est également un cadre théorique que nous voulons développer, ce que nous choisissons d'appeler la théorie d'orientation communicationnelle.

Par orientation communicationnelle, nous ne mettons pas en cause la théorie d'orientation argumentative proposée par Oswald DUCROT. Pourtant, nous voulons développer à partir de la théorie de l'orientation argumentative, une théorie qui vise la question de la communication en général, plutôt que de l'argumentation.

Nous proposons le mot communication parce que l'argumentation n'est qu'un sujet de la communication. L'argumentation semble limitée à la langue parlée ou à la communication verbale. Cependant, notre théorie d'orientation communicationnelle vise les deux aspects principaux de la langue, c'est-à-dire, le verbal et le non-verbal. Evidemment, l'importance du non verbal dans la communication ne peut pas être sous estimée. Quotidiennement, on fait face à des situations de communication où on se sert des gestes et, des fois, des yeux pour appuyer ce qu'on dit, et dans certains cas, pour contredire ce que nous disons.

Dans une telle situation, comment tirer la visée de la communication ? Sera-t-elle basée sur le verbal ou le non-verbal ?

Nous estimons que le non verbal joue un rôle auxiliaire dans la communication. « Il est complémentaire au verbal », selon SAKYI B (2003 :19). Pourtant, c'est le plus important en ce qui concerne l'orientation communicationnelle, car, dans une situation de communication donnée, c'est le non-verbal qui actualise le verbal. Si le verbal était suffisant, pourquoi se donner encore la tâche d'en ajouter le non-verbal. Si nous acceptons que, le plus souvent, le non-verbal actualise ce que nous disons verbalement, et qu'il pourrait facilement changer la forme sémantique de ce qu'on dit, dès lors, nous arrivons à dire que l'orientation proprement dite se trouve au niveau du non-verbal.

L'orientation communicationnelle pourrait donc se définir comme la visée ou la finalité d'un acte de communication dont les paramètres sont le verbal et le non-verbal, et ayant comme le paramètre le plus important, le non-verbal.

Prenons un exemple pratique. Nous faisons face à une situation de communication où, Jacques, le frère de Pierre a fait des bêtises, et leur Papa cherche à le sanctionner. Pourtant, Pierre, à qui Papa demande d'appeler Jacques, tourne à Jacques et il dit ; « Jacques ! Jacques !, viens, Papa t'appelle », tout en lui donnant signe de fuir. De ce que dit Pierre, évidemment, il parle pour « appeler » son frère Jacques comme on lui a demandé de faire. Cependant, Pierre donne à son frère « un conseil » ou bien, « une mise en garde », compte tenue des signes qui vont de compagnie avec ce que dit Pierre.

Prenons un deuxième scénario où le Président de l'Association des ouvriers d'une industrie incite ses collègues à faire grève à l'occasion d'un délai de paiement. Lui-même ouvrier, le Président, sachant bien que le propriétaire de l'industrie est présent lors de leur réunion, il s'adresse à ses collègues ainsi ; « Chers collègues, vue notre situation actuelle, je vous prie de vous patienter ». Or, il fait à ses collègues des signes oculaires pour les « inciter » à

faire la grève. Voici l'orientation communicationnelle du Président de l'Association ; il parle pour « inciter » et non pas pour « calmer » ses collègues.

Avec ces deux exemples, nous n'entendons pas que le non-verbal vient opposer toujours ce qui est dit verbalement, mais, même s'il vient appuyer le verbal (ce qui est souvent le cas), c'est là même où se trouve l'orientation communicationnelle proprement dite.

A la différence de l'orientation argumentative qu'on peut examiner au niveau d'un texte ou d'un discours non-observé de façon vive, dans le cas de l'orientation communicationnelle, l'analyste doit observer le processus de la communication en direct, du fait qu'il lui faut tenir en compte l'aspect non-verbal de la communication.

### **3.3 VALIDATION DES HYPOTHESES**

L'analyse que nous venons de faire montre que notre première hypothèse qui était : « Il existe des éléments pragmatiques dans notre corpus » est valide. Dans notre analyse, nous avons récupéré plusieurs éléments de présuppositions et des sous entendus, à base de quoi nous sommes arrivés à tirer des conclusions.

Alors, ceci invalide la deuxième hypothèse selon laquelle : « Il n'existe pas d'éléments pragmatiques dans notre corpus ».

Notre troisième hypothèse qui estimait que « S'il existe des éléments pragmatiques dans notre corpus, ils pourront nous servir de base pour clarifier l'assertion que « Le Président J.J Rawlings, par son histoire de « ATTA MORTUARY MAN », fait référence au Président actuel, Prof. Evans Fifi Atta Mills » est valide. A travers les éléments pragmatiques que nous avons analysés, nous avons pu montrer pourquoi nous tenons que le discours de l'Ex-Président Rawlings ne porte aucune critique envers le Président actuel, comme le laissent croire certains critiques.

La validité de la troisième hypothèse annule, donc, la quatrième qui était « S'il existe des éléments pragmatiques dans notre corpus, ils ne pourront pas nous servir de base pour clarifier l'assertion « Le Président J.J Rawlings, par son histoire de « ATTA MORTUARY MAN », fait référence au Président actuel, Prof. Evans Fiifi Atta Mills ».

Ayant validée nos hypothèses de départ, la visée de ce chapitre est achevée, et nous mettons à terme ce chapitre qui a eu pour but, l'implication de l'étude, des suggestions et la validation des hypothèses de départ.



## CONCLUSION

Nous venons d'aborder le sujet de recherche : « le Discours de l'ex-Président Jerry John Rawlings prononcé le 16 janvier 2010 lors de la Conférence du Bureau Exécutif du NDC à Tamale: Une Analyse Pragmatique. »

Nous avons eu de l'intérêt particulier dans ce sujet vu le dilemme interprétatif que le discours de l'Ex-Président a engendré dans le pays après cette conférence. Pour notre analyse, nous nous sommes servis des théories pragmatiques de la présupposition, de l'inférence et de l'orientation argumentative. Notre but était de voir si en appliquant une théorie pragmatique ou une combinaison de théories pragmatiques, on pourrait arriver à clarifier l'assertion que « Le Président J.J Rawlings, par son histoire d'ATTA MORTUARY MAN, fait référence au Président actuel, Prof. Evans Fiifi Atta Mills ». La possibilité d'avoir choisi la voie pragmatique provient de notre conviction que chaque fois qu'on communique, on ne dit pas tout en toutes lettres, mais qu'on laisse des traces du non-dit ; une notion clé sur laquelle repose la pragmatique. Nous avons abordé trois chapitres dans ce travail.

Dans le premier chapitre de ce travail, pour nous situer un peu dans le cadre théorique de notre analyse qui est l'analyse de discours, nous avons tâché de voir les différentes connotations attribuées au mot « discours », et à l'analyse du discours, ce qui explique pourquoi il existe aujourd'hui plusieurs théories et approches en analyse de discours, y compris des théories de la linguistique structurale, de la sociolinguistique et de la pragmatique (où se situe les théories que nous avons appliquées dans notre analyse du discours de l'Ex-Président). Enfin nous avons présenté certains travaux pratiques faits par d'autres chercheurs qui ont appliqué des théories pragmatiques pour analyser certains discours.

Dans le deuxième chapitre, nous avons précisé de quoi constitue notre corpus, et ensuite, par la mise en application des théories de la présupposition, de l'inférence et de l'orientation argumentative, nous avons fait une analyse pragmatique de notre corpus. Dans cette analyse, nous avons pu montrer pourquoi nous pensons que l'Ex-Président ne cherchait pas à critiquer le Président actuel dans son discours, mais que, contrairement, il voulait simplement condamner les actes immoraux qu'il observe dans le NDC d'une part, et d'autre part, dans la société ghanéenne en général.

D'ailleurs, dans notre troisième chapitre, nous avons abordé l'implication de notre étude et nous avons pareillement donné quelques suggestions que nous croyons utiles aux autres chercheurs qui s'intéresseraient à mener un travail de recherche pareil. De plus, nous avons proposé à l'étude présuppositionnelle, un autre type du présupposé (ce que nous baptisons « le présupposé d'intention ») qu'on pourrait observer dans un discours, où nous estimons que certains mots (comme par exemple : décider, compter faire, souhaiter, etc.) dans le discours pourraient facilement déclencher de l'incertitude d'une façon implicite, à l'insu de l'interlocuteur ou des interlocuteurs, y compris l'énonciateur lui-même.

Cependant, pour ce qui est de la théorie de « l'orientation argumentative », nous avons bien voulu adopter le nom de « l'orientation communicationnelle » à préférence, car, nous croyons que le sens du verbe « argumenter » d'où le mot « argumentative » est trop limité à la langue orale. Or, le discours est bien au delà de la langue orale.

Grosso modo, nous tenons à dire que, chaque fois qu'on communique, on ne dit pas toutes choses en toutes lettres, pourtant, nous laissons beaucoup de traces du « non-dit » ; sous formes des présupposés et des sous-entendus, ce qui pourrait donner à plusieurs interprétations selon le contexte (et le discours de l'Ex-Président J.J Rawlings en vient comme un appui). Certes, une telle ou telle interprétation attribuée à un « dire » par un

interlocuteur quelconque, ne peut pas être jugée comme fausse sans une analyse pragmatique.

# KNUST



## BIBLIO-SITOGRAFIE

- ADAM J.M. (1989). *Éléments de linguistique textuelle: théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège, Mardaga.
- AMFO N. (2001). A Relevance Theoretic Study of some pragmatic markers in Akan, university of Ghana, Legon.
- ANSCOMBRE, J-Cl. et DUCROT O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- ARRIVE M. (1986). *Linguistique et psychanalyse : Freud, Saussure, Hjelmslev, Lacan et les autres*, Méridiens-Klincksieck, Paris.
- AUSTIN J. L. (1962). *How to Do Things With Words*. Oxford University Press: Oxford, England.
- BALLY C. (1951, 1ère édition, 1909). *Traite de Stylistique Française*, Geneve : Georg et Cie et Paris : Klincksieck.
- BENVENISTE E. (1974). *Problèmes de linguistique générale I et II*, Gallimard, Paris.
- DUCROT Oswald (1984). « Présupposés et sous entendus », *le dire et le dit*, les éditions de minuit, Paris.
- GRAWITZ M. (1990). *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- GRICE H.-P. (1975). *Logic and conversation*, volume 3, P. Cole (ed.), New York: academic press edition.
- GUESPIN L. (1971). Problématique des travaux sur le discours politique, *Langages*, n°23 : 3-24.
- GUMPERZ J. J. & HYMES D. H. (1972). *Direction in sociolinguistics*, Holt, Rinehart and Winston, New York.
- HINTIKKA J. (1962). *Knowledge and Belief*. Cornell University Press: Ithaca, NY.
- HYMES D. (1967). Models of the Interaction of Language and Social Setting. In J.
- HYMES D. (1973). "The scope of sociolinguistics" *Sociolinguistics. Current trends and prospects*, ss.dir. Shuy, Washington.
- HYMES D.H. (1984) *Ethnographie des communications : Vers la compétence de communication*, Hatier – Credif (LAL).
- JAKOBSON R. (1963). *ESSAIS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE*, Les fonctions du Langage, Paris, Les Éditions de Minuit.
- KERBRAT-ORECCHINI C. (1986). *L'implicite*, Paris, Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980) *L'énonciation. De la subjectivité dans les langages*, Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI C. (1994/1998). *Les interactions verbales, tome 3, Variations et échanges culturels*, Armand Colin, Coll. U.

KERBRAT-ORECCHIONI C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, 3° éd., Armand Colin, Paris.

LABOV W. (1966/2006. Second edition). *The Social Stratification of English in New York City*. Washington, D.C.: Center for Applied Linguistics, Cambridge/Cambridge U. Press.

LABOV W. (2001). *Principles of Linguistic change. Volume II: Social Factors*. Oxford: Blackwell. Macnamara, ed. *Problems of Bilingualism*. *Journal of Social Issues* 23:2, 8-28 (optional).

MAINGUENEAU D. (1987). *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.

MAINGUENEAU D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

MOESCHLER J. & REBOUL A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique*. Paris: Seuil.

RECANATI F. (1979). *L'intention réflexive et les sous-entendus*, La transparence et l'énonciation, Editions u Seuil.

SAKYI-BAIDOO Y. (2003). *Uses of non-verbal communication*, Learning and Communicating, City Press Limited, Accra.

SAUSSURE F. (1916). *Cours de Linguistique générale*. Payot. Edition critiquée par Tullio de Mauro (1967), traduit de l'italien par L.-J. Calvet.

SINCLAIR J. & COULTHARD R.-M. (1975). *Towards an Analysis of Discourse. The English Used by Teachers and Pupils*. Oxford: Oxford University Press.

## **SITOGRAPHIE**

AUCLIN A. & ZENONE A. (1980). « *Conversations, actions, actes de langage : éléments d'un système d'analyse* ». in: *Cahiers de linguistique française*, 1, pp. 6-41, Université de Genève.

URL: [clf.unige.ch/num.php?numero=1](http://clf.unige.ch/num.php?numero=1) (Consulté en ligne le 17/09/2010).

BARRY O. (2001). « *Approche énonciative et prosodique de l'appel politique en Guinée* »

URL : [www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/22/Barry.pdf](http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/22/Barry.pdf) (consulté en ligne le 19/02/2011).

BEAUPRE S. (2009). *L'Approche dialectique pragmatique dans l'analyse des arguments, services des bibliothèques, université du Québec à Montréal*.

URL : [www.archipel.uqam.ca/2757/1/M11307.pdf](http://www.archipel.uqam.ca/2757/1/M11307.pdf) (Consulté en ligne le 20/07/2011).

CAREL M. (2008). Polyphonie et argumentation, in BIRKELUND, MOSEGAARD et NORÉN (ed.), *L'énonciation dans tous ses états*, Bern, Peter Lang.

URL : [transposition-revue.org/.../polyphonie.../la-polyphonie-ling](http://transposition-revue.org/.../polyphonie.../la-polyphonie-ling). (Consulté en ligne le 18/08/2011).

COHEN-WIESENFELD S. (2004). « *L'inscription de la subjectivité dans le discours diplomatique* », Semen [Online]

URL : <http://semen.revues.org> (consulté en ligne le 19/02/2011).

GOFFMAN E. (1973). *La Mise en scène de la vie Quotidienne*, 2 vol., Paris: Minuit.

URL : [www.melissa.ens-cachan.fr/IMG/pdf/Support\\_chap\\_2\\_partie\\_III.pdf](http://www.melissa.ens-cachan.fr/IMG/pdf/Support_chap_2_partie_III.pdf) (Consulté en ligne le 17/09/2010).

KEBBAS M. (2006). « *Le concept de vérité dans la fiction. Le cas du discours mammerien de la fiction* »

URL : [www.fabula.org/.../le-concept-de-verite-dans-le-discours-de-...](http://www.fabula.org/.../le-concept-de-verite-dans-le-discours-de-...) (Consulté en ligne le 19/02/2011).

MARTIN R. (1987). LANGAGE ET CROYANCE, Madraga, p.10.

URL : [www.scribd.com/.../Notes-Sur-Robert-Martin-Langage-Et-C](http://www.scribd.com/.../Notes-Sur-Robert-Martin-Langage-Et-C) (Consulté en ligne le 20/05/2011)

MOESCHLER J. (1982). *Dire et Contredire*. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation. Berne: Lang.

URL : [www.unige.ch/lettres/.../moeschler/publications.php](http://www.unige.ch/lettres/.../moeschler/publications.php) (Consulté en ligne le 17/09/2010).

MOESCHLER J. (1985). *Argumentation et Conversation* - Eléments pour une analyse pragmatique du discours, Coll. « Langues et apprentissage des langues ». Paris: Hatier-Crédif.

URL : [jean-pascal.simon.pagesperso-orange.fr/Analyse%20conver...](http://jean-pascal.simon.pagesperso-orange.fr/Analyse%20conver...) (Consulté en ligne le 17/09/2010).

MUJINGA SAPATO E. (2006-2007). Pragmatique et outils pour l'analyse d'un texte littéraire, Université de Lubumbashi, Congo RD.

URL : [biblio.critaoui.auf.org/245/](http://biblio.critaoui.auf.org/245/)(Consulté en ligne le 18/08/2011).

PAPI M. B. (2003). The unsaid in J. Joyce's 'Araby': A linguistic Perspective, Journal of the short story in English.

URL : [jsse.revues.org](http://jsse.revues.org) > Issues > 40 (Consulté en ligne le 20/07/2011).

ROULET E. et al. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne: Peter Lang.

URL: [www.scribd.com/doc/56665585/anaconv](http://www.scribd.com/doc/56665585/anaconv) (Consulté en ligne le 17/09/2010).

SAUCET M. (1987). *La Sémantique Générale* aujourd'hui, ... (Introduction à la sémantique générale, Ed. Le Courrier du Livre.

URL : [la-semantique-generale.blogspot.com](http://la-semantique-generale.blogspot.com) (Consulté en ligne le 17/09/2010)

## AUTRES

Myjoyonline news, *Rawlings' speech at the NDC Congress.*

URL : [www.myjoyonline.com](http://www.myjoyonline.com) (Consulté en ligne le 17/01/2010)



# ANNEXE

## LE DISCOURS DE L'EX-PRESIDENT GHANEEN, J.J RAWLINGS

### ATTA « THE MORTUARY-MAN »

Avant de donner mon discours, j'aimerais tout d'abord vous raconter une petite histoire. J'ai un ami à l'hôpital militaire de 37. Il se nomme « Atta ». Il se peut que j'aie raconté une fois cette histoire à certains d'entre vous. Atta travaille à la morgue de l'hôpital, pour être plus précis. Atta était presque toujours ivre, et je dirais que c'est à cause de sa profession ; le fait de travailler toujours sur les cadavres à la morgue, qui demandait à ce qu'il prenne un peu d' « Akpeteshie » des fois, et il fumait beaucoup aussi. De temps en temps, je lui offrais quelque chose, mais à Noël, je lui envoyais toujours un cadeau. Malheureusement, j'ai oublié d'en lui envoyer le Noël passé.

Il y a des années, l'un de nos professeurs de l'extérieur qui était mort à Korle Bu, naturellement, devrait être préparé pour l'enterrement. En conséquence, ma femme et certains de ses camarades sont allés à la morgue pour voir le cadavre. Pourtant, c'est à leur arrivée qu'ils ont constaté que le cadavre avait été tout simplement mis dans le cercueil ; ni poudré, ni habillé et ainsi de suite. C'est là où ils ont décidé de faire quelque chose eux-mêmes ; l'habiller, et le poudrer avant de l'envoyer aux Etats-Unis. On voit bien là les défauts qui accompagnent de telles professions. Je dis cela parce que, comme c'était la pratique dans le passé, il fallait donner un pourboire au « mortuary-man », sans quoi le cadavre ne serait pas bien préparé pour l'enterrement.

Bon, un jour, j'ai rencontré cet ami à moi, Atta, à l'hôpital militaire de 37, et je crois que c'était lors de mon deuxième mandat présidentiel. A ma grande surprise, Atta qui était autrefois toujours ivre et qui fumait beaucoup, et qui avait toujours les yeux rougis, était

complètement transformé. Atta m'a expliqué qu'il avait cessé de boire et de fumer. A ce temps là, j'étais moi aussi un grand fumeur, mais je dois avouer qu'Atta m'a encouragé par sa transformation, et alors, je me suis dit que je pourrais aussi cesser de fumer, malgré le fait que je prenais, à ce temps là, trois paquets de cigarettes par jour. Quand je lui présentais un cadeau, comme d'habitude, il m'a dit que ; « Mon patron, un jour, quand tu mourras, je vous poudrerai d'une façon unique et belle, je vous l'assure ». Je sais que beaucoup de vous seraient choqués à cause de ce qu'a dit Atta, mais il faut le comprendre. C'était sa manière de me montrer son affection et de me remercier.

Monsieur le Président, Son Excellence le Président Mills, le Vice Président Mahama, le Conseil Exécutif, les Délégués, les Membres du Corps Diplomatique, les Représentants des Partis Politiques, Chers Invités, Mesdames et Messieurs, soyez les bienvenus à la huitième conférence nationale des délégués de NDC, ici à Tamale.

Hier soir, certains de mes camarades ont fait un tour de visite chez les délégués, et ils sont rentrés à 3 heures de cet aube de leur retour, ils nous ont expliqué les conditions pitoyables et antihygiéniques d'où vivaient certains délégués ; certains d'eux ayant la difficulté de trouver même des tables sur quoi dormir.

Mesdames et Messieurs, c'est vraiment ironique que certains de nous ici sont chargés de fournir des logistiques tels comme les matelas aux délégués, mais ne l'ont pas fait. Pourtant, à l'occasion de funérailles de nos grands camarades, nous dépensons de grosses sommes d'argent pour la fourniture excessive des matelas, du riz et tant d'autres choses. Mesdames et Messieurs, il y a certainement un problème.

Mes chers délégués, pour beaucoup d'entre nous, nos cœurs sont plein de douleur. Nous devons au pays de l'inspiration. Sommes-nous capables de l'offrir ? Il y existe une vérité pénible. Sommes-nous prêts à faire face à cette vérité ? Pouvons-nous offrir la qualité de

service nécessaire pour diriger et pour aider le peuple à se développer ? Pouvons-nous offrir la justice socio-économique que nous demande le pays ? Sommes-nous assez courageux de rectifier les maux du passé ? Ne risquons-nous pas de continuer les méfaits du passé ? Je crois avoir assez dit au fil de l'année passée, alors, c'est inutile de me répéter lors de cette conférence, car, me répéter ne fera que provoquer les sentiments négatifs et le mécontentement chez ceux qui devraient plutôt mieux connaître. Est-ce que nous nous rendons compte que c'est le futur de ce pays qui est en jeu ? Pouvons-nous réaliser les attentes de ce pays comme nous l'avons fait autrefois ? Certains de vous ont été privilégiés de servir ce pays pendant mon mandat présidentiel grâce au pouvoir du peuple qui m'a été donné.

Mesdames et Messieurs, je vous supplie d'offrir la même qualité de service, de dignité, de conseil et de véridicité au Président, le leader du gouvernement.

Mesdames et Messieurs, assurons-nous que toutes les décisions que prenons aujourd'hui soient influencées par la bonne conscience et la quête de la noblesse et de la piété, dans la vérité. Gardons en tête que le but principal de cette rencontre c'est de penser au futur de ce pays, c'est-à-dire, la paix et la stabilité de ce pays. Le futur de ce pays est en jeu. Pouvons-nous trouver la solution ? Oui, nous le pouvons bien, si nous arrêtons de nous poignarder dans le dos, de nous mentir, et de faire l'hypocrisie, dans notre parti et dans le gouvernement. Nous avons survécu à la malice du NPP, pouvons-nous survivre à notre propre hypocrisie ?

J'aimerais remercier les chefs et le peuple de Tamale de nous avoir toujours reçus chaleureusement. Mesdames et Messieurs, je vous remercie et je vous souhaite une bonne chance.